

SASKATCHEWAN

SITUATION ÉCONOMIQUE ET POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Un des documents de travail préparés par
le ministère de l'Expansion économique régionale
comme contribution aux consultations fédérales-provinciales
relativement à une politique de développement régional au Canada

HT
395
.C32
S314

Avril 1973

HC
117
S3
C321

SASKATCHEWAN

SITUATION ÉCONOMIQUE ET POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SITUATION ÉCONOMIQUE	3
Historique	4
Les années 1960	11
Prévisions	21
Niveau social	26
POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT	
Introduction	
Possibilités par secteur	
Possibilités par région	
EXTRAITS DU RAPPORT MINISTÉRIEL	

DEPT. OF REGIONAL ECONOMIC EXPANSION
LIBRARY
JUL 9 1973
OTTAWA
BIBLIOTHÈQUE
MIN. DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Un des documents de travail préparés par
le ministère de l'Expansion économique régionale
comme contribution aux consultations fédérales-provinciales
relativement à une politique de développement régional au Canada

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
SITUATION ÉCONOMIQUE	3
Historique	3
Les années 1960	4
Prévisions	21
Milieu social	26
POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT	29
Introduction	29
Possibilités par secteur	31
Possibilités par région	39
EXTRAITS DU RAPPORT MINISTÉRIEL	41

INTRODUCTION

Le ministère de l'Expansion économique régionale a été établi en 1969, dans le but de raffermir et de concentrer les efforts du gouvernement fédéral pour réduire les disparités régionales et favoriser le développement régional. Le ministère poursuit le travail entrepris par l'administration du rétablissement agricole des Prairies et se voit confier la responsabilité des accords conclus, en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) et du Fonds de développement économique rural (FODER). Le programme de l'Agence de développement régional, conçu dans le but de stimuler la décentralisation des activités industrielles, sert de départ pour l'implantation par le ministère d'un programme semblable et beaucoup plus diversifié, en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional. Le ministère s'acquitte des engagements pris par l'Office d'expansion économique de la région atlantique et lance un nouveau programme d'assistance à l'établissement d'infrastructures, en vertu des dispositions sur les "zones spéciales" énoncées dans la Loi concernant le ministère de l'Expansion économique régionale.

En 1972, le ministère entreprend une révision de sa politique pour évaluer le progrès réalisé et surtout pour formuler les principes de base qui lui permettront de faire face au défi du développement régional au milieu des années 1970. Ce rapport fait partie des études préparées à la suite de cette révision. Un rapport distinct a été préparé pour chacune des provinces (sauf l'Île-du-Prince-Édouard), la région de l'Atlantique, la région de l'Ouest et une région désignée, aux fins de cette analyse, sous le nom de région du Nord-Ouest. Quant à l'Île-du-Prince-Édouard, le plan d'aménagement actuellement en vigueur prévoit un cadre et des organes administratifs, en vue d'une élaboration conjointe des priorités et d'un lancement conjoint des projets. Un rapport fédéral distinct serait donc assez mal venu. Chaque rapport résume la situation économique et sociale, en plus d'analyser les domaines où le développement économique pourrait marcher de pair avec le développement social. L'ensemble de ces rapports doit former un document de travail pour faciliter la consultation avec chacun des gouvernements provinciaux, dans l'espoir d'en arriver à des façons nouvelles et plus efficaces d'aborder le développement économique régional.

Les problèmes posés par le développement économique régional sont complexes et varient suivant les périodes et les régions du Canada. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver une solution simple ou unique à ces problèmes. On s'accorde à dire qu'il faut trouver des techniques plus souples. On espère que les échanges avec les gouvernements provinciaux aboutiront à une intervention fédérale-provinciale, accrue et de plus en plus efficace, pour surmonter les disparités régionales et stimuler le développement économique et social dans les régions du Canada où la croissance est lente.

Il faut lire ce rapport dans le contexte des remarques et des recommandations présentées le 10 avril 1973 au Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes par l'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale.

On a inclus à la fin de chaque rapport des passages pertinents de cette déclaration pour souligner la façon dont il envisage le développement régional.

SITUATION ÉCONOMIQUE

HISTORIQUE

Lorsque le Canada a acheté en 1870 la future province de la Saskatchewan à la Compagnie de la Baie d'Hudson, cette terre était pratiquement vide d'Européens. La construction du chemin de fer Canadien Pacifique jusqu'à la Colombie-Britannique, le système de cadastre et la politique de concessions du gouvernement fédéral, l'abandon de l'octroi de terres franches dans l'Ouest américain, l'introduction de variétés précoces de blé et de la jachère d'été, tout cela mis ensemble a poussé des vagues de colons en Saskatchewan.

En 1901, la population s'élevait à 91,000 habitants au total; quelque 13,500 exploitations agricoles de la province occupaient une superficie de 3.8 millions d'acres. Treize ans plus tard, le nombre des exploitations agricoles était passé à 101,000, selon les estimations. La Première Guerre mondiale a provoqué un essor considérable et l'établissement des colons s'est poursuivi jusqu'en 1919, époque à laquelle la récession économique a ouvert une période dure qui s'est poursuivie jusqu'en 1924. Les conditions économiques sont alors redevenues favorables et la province a été florissante jusqu'à la grande dépression de 1929.

En 1931, la population de la Saskatchewan s'élevait à 922,000 habitants, ce qui signifie qu'elle avait décuplée en 30 ans. Pour les gens de la Saskatchewan, les années trente évoquent cependant la sécheresse, les sauterelles, les graves glissements de terrain, les prix agricoles incroyablement bas, les impôts en retard, les saisies, les secours, la frustration, le désespoir, l'amertume, mais une volonté arrêtée de modifier le système. On a également assisté, au cours des années trente, à un début de baisse dans la population, qui a duré de 1936 à 1951.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Saskatchewan a connu un renouveau de prospérité, car les pluies sont tombées en quantité suffisante et la demande en produits agricoles a été forte. La production et les prix ont par la suite augmenté, la main-d'oeuvre s'était faite rare et les agriculteurs ont commencé à regrouper leurs terres et à exploiter des fermes

plus étendues et mécanisées. Le sentiment éprouvé par les habitants de la Saskatchewan, à participer ainsi à la réalisation d'un objectif national, en a pris d'autant d'importance. A l'époque où la guerre prenait fin en 1945, la Saskatchewan était encore une province agricole, presque entièrement dépendante d'une seule culture, le blé.

La Saskatchewan a abordé pleine d'espoir la période de reconstruction de l'après-guerre, mais avec, néanmoins une certaine appréhension d'un retour aux années 1930. Bien que la population ait augmenté jusqu'à 925,000 habitants en 1961, ce qui représente une augmentation de 94,000 habitants par rapport à celle enregistrée en 1951, le taux d'ensemble de croissance est resté relativement modeste, mais la part de la province dans la population nationale a continuellement décliné. Les pratiques de culture ont d'autant plus évolué que la pénurie de main-d'oeuvre était constante, les salaires plus élevés et la marge de plus en plus réduite entre les coûts et les prix. Les tendances à la mécanisation et au regroupement des exploitations agricoles se sont donc poursuivies; on a recherché le perfectionnement des méthodes de culture, des mesures de rétention de l'humidité et de lutte contre les mauvaises herbes. De nouvelles variétés de blé, résistantes à la maladie, ont par ailleurs été introduites.

On a essayé des tentatives de diversification de l'économie, en vue de réduire sa dépendance d'un secteur unique et, en fait, d'une seule culture. Une immense expansion s'est par ailleurs produite dans la production minière, en grande partie par suite de la découverte d'importants gisements de pétrole et d'uranium. La mise en valeur de gisements de potasse a commencé vers la fin des années 1950.

Contrairement à l'exploitation minière, la fabrication n'a que très peu augmenté: le nombre des emplois n'a augmenté que de 1,600 entre 1946 et 1961, passant de 11,960 à 13,560. De même, la croissance dans d'autres secteurs économiques a été pratiquement inexistante. D'importants investissements publics et privés, une certaine préoccupation aussi vis-à-vis de l'infrastructure et des services sociaux de la province ont, en réalité à partir de 1945, dissimulé la véritable situation. C'est essentiellement au début des années 1960 que tout a commencé.

Alors que l'activité économique avait notablement augmenté en Saskatchewan à la fin des années 1940, la croissance a été lente au cours des années 1950. Ce n'est qu'au moment où les conditions économiques nationales et internationales sont devenues plus favorables, (en particulier par d'importantes ventes de blé en 1961) et ont fourni le stimulant nécessaire, que l'expansion qui a caractérisé le milieu des années 1960 s'est amorcée.

ANNÉES 1960

Au cours des années 1960, l'économie de la Saskatchewan a enregistré des augmentations dans la plupart des secteurs de production. Après une année très faible en 1961, l'agriculture et la construction étaient très fermes au milieu de la décennie, mais l'économie s'était de nouveau affaiblie

vers la fin de celle-ci. La demande en blé avait fortement décliné et les exploitants agricoles de la Saskatchewan se sont trouvés à la tête d'excédents de céréales, les prix étant faibles pour ce qui pouvait être vendu. Le revenu agricole net total avait diminué de \$433 millions en 1968 à \$191 millions en 1970. Les investissements privés et publics dans des constructions et des machines nouvelles ont diminué de \$964 millions en 1967 à \$603 millions en 1970; ce n'est qu'en 1971 que leur niveau a rattrapé celui de 1964.

En dépit de fluctuations continuelles de la production et du revenu dans le secteur agricole (particulièrement dans celui des céréales), le produit provincial brut a continué à augmenter. Mais, tandis qu'il augmentait en valeur absolue, il diminuait en valeur relative. Au cours des années 1961, 1964, 1967 et 1970, le revenu personnel a diminué en Saskatchewan, tant en valeur absolue qu'en valeur par tête, par rapport aux niveaux atteints au cours de l'année précédente.

Des modifications de structure de l'économie de la province se produisaient rapidement. L'émigration nette de la province s'établissait en moyenne juste au-dessous de 12,000 personnes par an, et atteignait 28,000 en 1970. Le mouvement de migration vers les villes s'est par ailleurs poursuivi: en 1971, pour la première fois dans l'histoire de la province, plus de personnes vivaient dans les centres urbains que dans les régions rurales. A la fin de la décennie, une partie de la population de la Saskatchewan, plus importante qu'à la fin des années 1950, se situait dans les groupes d'âge les plus élevés. En tenant compte du déclin du taux des naissances, la physionomie démographique est susceptible, à long terme, de poser quelques problèmes difficiles à la province.

La Saskatchewan aborde les années 1970 avec une économie principalement fondée sur les ressources naturelles, faisant largement appel à de gros capitaux, et dont le rendement, dans l'avenir, dépendra dans une large mesure de son cheval de bataille, l'agriculture. Il n'existe toutefois aucune possibilité que l'agriculture primaire de la Saskatchewan recommence un jour à faire largement appel à la main-d'oeuvre. La spécialisation de sa production (céréales et bétail) exige des terres étendues et de gros capitaux. Pratiquement, toute amélioration que la technique apportera à la productivité se fera au détriment de la main-d'oeuvre. Par suite, c'est dans la fourniture de matériel, de matériaux et de services et dans la transformation des produits qu'il faudra trouver des emplois dans l'agriculture. L'activité est importante dans le domaine des minéraux, comme elle l'est dans l'exploration du pétrole et du gaz; mais il est urgent, dans les deux cas, de faire d'importantes découvertes pour stimuler la poursuite de l'exploration. En tout cas, et bien que l'activité minière puisse accroître le produit provincial brut, ce secteur créera peu d'emplois. Le secteur de la construction est faible, ce qui traduit d'une part le manque de travail d'avance dans la province, d'autre part la perspective d'une nouvelle expansion privée ou publique de faible importance. Les villes de Regina et de Saskatoon se développent lentement, surtout au détriment d'autres collectivités de la province; ni l'une ni l'autre ne constitue un centre commercial dynamique.

Les gens de la Saskatchewan abordent par conséquent les années 1970 avec des problèmes importants. L'économie de la province a besoin d'un stimulant, si l'on veut parvenir à une croissance économique. Les régions rurales se dépeuplent rapidement, ce qui cause un bouleversement social considérable. La population glisse de plus en plus dans les groupes d'âge les plus élevés. L'activité économique quitte la province pour d'autres centres de l'ouest, suivant ainsi le glissement de la population et des marchés nouveaux qui s'établissent dans l'ouest; l'écart économique et social va donc en croissant entre le sud, relativement aisé, de la province et les populations désavantagées du Nord.

Population

La population de la Saskatchewan a augmenté de 2,000 personnes entre 1961 et 1971, passant de 925,000 à 927,000 habitants. Elle avait toutefois décliné, vers la fin de la décennie, par rapport au niveau qu'elle atteignait au milieu de celle-ci. La population de la province n'était, en 1971, que de 8,000 personnes de plus que le niveau atteint quarante ans auparavant. A titre de comparaison, la population du Canada a doublé au cours de cette même période. Par rapport à la population nationale totale, la part de la province est tombée de 5.1 p. 100 en 1961 à 4.3 p. 100 dix ans plus tard. Comme le montre le tableau 1, la population a augmenté régulièrement pour atteindre un point culminant en 1968, époque à laquelle 960,000 personnes vivaient dans la province. Une diminution lente s'est amorcée en 1969, a pris de l'ampleur en 1970, et s'est poursuivie en 1971 et en 1972. En 1971, la population était tombée à 927,000 habitants, et en 1972 à 917,000. Seules les villes importantes (mises à part Moose Jaw et Weyburn) et le nord de la Saskatchewan (CD 18) font exception à cette chute spectaculaire.

Le tableau 1 indique, dans des groupes choisis, la répartition par âge de la population en 1961 et en 1971. En supposant que la population économiquement active se compose du groupe d'âge allant de 15 à 64 ans, et que les tranches des plus jeunes et des plus âgés dépendent de l'activité de ce groupe central, le taux de dépendance de la Saskatchewan était sensiblement au-dessus du taux national de dépendance en 1961 comme en 1971, et l'écart entre ces deux taux s'est accru au cours de la décennie. La proportion des retraités a augmenté par rapport à 1961, tandis que le groupe d'âge de 0 à 14 ans a diminué jusqu'à 30.3 p. 100, bien que cette proportion fût encore au-dessus de la moyenne nationale. On a ajouté des données sur le Canada pour permettre une comparaison.

Le taux de croissance naturelle de la population a manifesté une diminution continuelle, passant de 18.2 pour mille en 1961 à 10.0 pour mille en 1971. La moyenne annuelle a été, au cours de la décennie, de 14.3 environ pour mille.

Le taux des naissances a fortement décliné en Saskatchewan entre 1961 et 1971, passant de 25.8 à 17.7 pour mille. Les chiffres correspondants, sur le plan national, ont été de 26.3 et 17.3 pour mille. Contrairement à ce que nous venons d'exposer, le taux de mortalité a augmenté de 7.6 à 8.0

pour mille au cours de la décennie 1961-1971, tandis que ce taux est tombé, sur le plan national, de 7.7 à 7.3 pour mille. La raison de cette augmentation tient à l'âge moyen plus élevé de la province.

TABLEAU 1

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR ÂGES

SASKATCHEWAN ET CANADA, 1961 ET 1971

Années	<u>Groupe d'âge</u>			<u>Taux de dépendance</u>
	0-14 %	65+ %	15-64 %	(0-14 & 65+/15-64)
1961 Sask.	34.0	9.3	56.7	0.77
1961 Can.	34.0	7.6	58.4	0.71
1971 Sask.	30.3	10.2	59.5	0.68
1971 Can.	29.6	8.1	62.3	0.60

Source: D'après les données du recensement du Canada.

A la suite des vagues d'immigration au début, le patrimoine culturel de la Saskatchewan a gagné en variété avec ses 22.5 p. 100 de la population ni anglophone ni francophone contre une moyenne nationale de 13 p. 100. Ce chiffre révèle une baisse par rapport au pourcentage de 27.1 de population ne parlant ni anglais ni français, enregistré dix ans auparavant, en 1961. Les principaux groupes ethniques représentés sont notamment des Allemands, des Ukrainiens, des Indiens (Algonquins, Athapaskans, Sioux) et des Polonais, ainsi que des Anglais et des Français. La diversité de ce patrimoine culturel ne se limite pas aux gros centres urbains; elle se retrouve aussi dans toutes les régions rurales de la province. En gros, cette diversité culturelle s'étend à tous les niveaux de revenu sans aboutir à une distinction de classe par une forme de culture. La situation des Indiens indigènes, chez lesquels les antécédents culturels tendent à coïncider avec une situation désavantagée sur le plan économique et social, constitue l'exception la plus importante à ce qui précède.

La population indigène de la Saskatchewan (Indiens dotés d'un statut, Métis et Indiens sans statut) constitue 8.2 p. 100 à peu près de la population totale de la province. Elle est répartie d'une manière assez inégale dans toute la province; dans le nord, (CD 18), 50 p. 100 environ de la population est de descendance indigène. Comme nous l'avons déjà indiqué, la population indigène dans son ensemble tend à se situer au bas de l'échelle économique et sociale, constituant ainsi un groupe distinct et désavantagé.

La province, le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien, et les associations d'indigènes: la Fédération des Indiens de la Saskatchewan et la Fédération des Métis de la Saskatchewan, recherchent activement des solutions à ce problème de longue date.

La population de la Saskatchewan a constamment diminué au cours de la période 1961-1971, à la suite de l'émigration nette. En Saskatchewan, l'émigration nette a atteint un maximum en 1970, avec 28.1 pour mille; en 1971, ce taux était légèrement inférieur, soit 24.8 pour mille. C'est en 1965 que la perte a été la plus basse, le taux étant de 6.8 pour mille. Ce chiffre en 1961 était de 7.4 pour mille. En valeur absolue, l'exode net 1961-1971, à 131,000 personnes au total, ce qui équivaut à 14.2 p. 100 de la population en 1971. Ce total est légèrement supérieur à celui de toutes les provinces de l'Atlantique prises ensemble, au cours de la période 1961-1971. La moyenne annuelle de l'exode net de population a été de 11,920 personnes au cours de ces onze ans.

La cause essentielle de la perte en population, au cours de la dernière décennie, tient à la dépopulation à long terme des exploitations agricoles, qui sont passées de 94,000 personnes en 1961 à 77,000 en 1971. Le nombre important des jeunes, entrés sur le marché du travail à la fin des années 1960, et l'incapacité de l'économie, basée sur les ressources naturelles de la province, d'absorber cette augmentation de main-d'oeuvre ont aggravé ce problème. Pendant les 30 premières années de ce siècle, la province a accordé des avantages, dans la construction des fermes, à ceux qui venaient s'établir. Beaucoup de leurs enfants ont bâti des villes, des institutions, et ont fourni des services. Mais l'économie n'a pas donné beaucoup de possibilités à la génération qui recherche maintenant du travail.

L'Alberta et la Colombie-Britannique ont constitué, ces dernières années, la destination principale de ceux qui quittaient la Saskatchewan.

Bien que la Saskatchewan soit la province la plus rurale de l'Ouest, elle connaît le même processus d'urbanisation qui se manifeste ailleurs. En 1961, la population était urbaine à concurrence de 43 p. 100 et rurale à concurrence de 57 p. 100. En 1971, elle était devenue urbaine à raison de 53 p. 100 et rurale à raison de 47 p. 100.

La Saskatchewan dispose de deux centres urbains importants, Regina et Saskatoon, dont la population était respectivement, en 1971, de 140,7000 et 126,400 habitants. Elles représentaient ensemble, en 1971, 28.8 p. 100 de la population totale de la province. Pendant la période 1961-1971 Saskatoon s'est développée considérablement et plus vite, que sa principale concurrente, Regina, en sa qualité de capitale de la province; mais par rapport aux zones métropolitaines du Canada en général, ces deux villes se sont développées très lentement.

Les deux autres centres principaux, Prince Albert et Moose Jaw, avaient une population respective, en 1971, de 28,500 et 31,900 habitants, bien que

la population de la dernière ait diminué entre 1966 et 1971. Avec Regina et Saskatoon, ces villes représentent 36 p. 100 environ de la population.

Il y a sept autres centres urbains notables en Saskatchewan. Leur importance allait en 1971, de 15,400 habitants (Swift Current) à 5,400 habitants (Melville). Weyburn (8,700 habitants en 1971) a vu, en fait, sa population diminuer pendant les dix années qui ont précédé, tandis que la population de Melville est restée stationnaire. Les centres les plus dynamiques, en valeur de croissance relative de la population, ont été Lloydminster (8,700 habitants) et Yorkton (13,400 habitants).

Il existe dans la province environ 18 autres agglomérations qui jouent un rôle important, en tant que centres de services agricoles. Le tableau 2 présente des données économiques choisies, en ce qui concerne les centres importants de la Saskatchewan constitués en corporations.

Main-d'oeuvre disponible et emplois

La main-d'oeuvre disponible de la Saskatchewan a augmenté, au cours de la décennie 1961-1971, de 320,000 à 348,000 personnes, soit à un taux moyen annuel composé de 0.9 p. 100, contre 2.8 p. 100 au plan national. Depuis 1969, toutefois, la croissance de la main-d'oeuvre disponible a été faible (tableau 3).

Au cours des dix années qui se sont écoulées depuis 1961, les emplois ont augmenté en Saskatchewan de 306,000 à 335,000, ce qui représente un taux moyen annuel d'augmentation de 1.0 p. 100, contre un taux moyen d'augmentation de 2.9 p. 100 au plan national. Quelques mouvements importants sont intervenus à la suite d'un investissement continu et de la rationalisation de l'agriculture.

Malgré une main-d'oeuvre disponible en augmentation, avec peu de possibilités d'emploi dans l'économie de la province, le faible taux de chômage de la Saskatchewan traduit en fait le fort prélèvement qu'effectuent les occasions d'emploi en dehors de la province, en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario. De nombreux résidents, plus jeunes et plus mobiles, de la Saskatchewan ont suivi l'exemple établi depuis les trente années précédentes en quittant leur province. En conséquence, le niveau du chômage est resté bien au-dessous de la moyenne nationale; il a néanmoins atteint de 11,000 à 15,000 au cours de la période 1969-1971. Le taux de chômage n'était que légèrement au-dessus de celui de 1961-1963, mais il était presque le double de la moyenne de 2.0 p. 100 des années 1964-1968.

Les taux de participation de la main-d'oeuvre (féminine en particulier) s'étant situés nettement au-dessous de la moyenne nationale, le niveau du chômage dans la province s'en est trouvé moins élevé. Ceci est en partie la résultante de la répartition géographique de la population de la Saskatchewan; c'est aussi la conséquence d'une insuffisance d'emplois.

TABLEAU 2

DONNÉES ÉCONOMIQUES CHOISIES POUR LES CENTRES IMPORTANTS DE LA SASKATCHEWAN,

CONSTITUÉS EN CORPORATION

1960-1963 — 1966-1971

	Population		Revenu imposable total		Valeur des ventes au détail		Valeur des envois de marchandises fabriquées	
	1961	1971	1963	1969	1961	1966	1960 ^a	1968
				\$M		\$M		\$M
Regina	112,176	140,734	194.3	338.8	132.2	188.2	99.2	140.9
Saskatoon	95,564	126,449	141.9	300.4	111.2	165.4	94.4	151.2
Moose Jaw	33,206	31,854	44.3	66.0	50.5	56.1	48.1	41.4
Prince Albert	24,168	28,464	28.5	59.4	28.1	38.9	22.2	33.6
Swift Current	12,186	15,415	19.8	34.3	20.9	32.1	4.9	5.2
Yorkton	9,995	13,430	13.4	29.1	13.6	27.5	5.2	10.3
North Battleford	11,230	12,698	17.4	23.9	18.2	27.8	2.4	2.7
Estevan	7,728	9,150	n.d.	21.3	12.5	19.6	n.d.	3.1
Weyburn	9,101	8,815	11.9	19.7	13.2	21.6	3.3	1.5
Lloydminster ^b	5,667	8,691	n.d.	19.2	10.4	15.9	n.d.	0.8
Melville	5,191	5,375	n.d.	n.d.	6.2	8.6	3.2	2.0
TOTAUX	326,212	401,075	471.5	912.1	417.0	601.7	282.9	392.7
TOTAL DE LA PROVINCE	925,181	926,242	854.3	1,460.1	734.5	1,046.6	344.8	489.2
Centres principaux en % de la province	35.4	43.3	55.2	62.5	56.8	57.5	82.0	80.3

^a Valeur de la production et non valeur des expéditions.

^b Lloydminster chevauchant la frontière Saskatchewan-Alberta, nous donnons ici sa population totale

Source: *Financial Post, Survey of Markets* (Études des marchés), éditions 1962, 1956-1966 et 1971;

Statistique Canada, Recensement du Canada, 1966, vol. 1, Cités, ville et villages incorporés, catalogue n° 92-607, et

Recensement du Canada, 1971: bulletin provisoire, catalogue n° 92-754 AP-3

TABLEAU 3

MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA SASKATCHEWAN - INDICATEURS CHOISIS, 1961-1972

Années	Main- d'oeuvre disponible	Emplois - en milliers -	Chômage	Taux de chômage		Taux de participation de la main-d'oeuvre					
				Sask.	Can.	Total		Hommes		Femmes	
				%	%	Sask. %	Can.	Sask. %	Can.	Sask. %	Can.
1961	320	306	14	4,6	7,1	n.d.	54,1	n.d.	79,8	n.d.	28,7
1962	333	322	11	3,4	5,9	n.d.	53,9	n.d.	79,1	n.d.	29,0
1963	323	313	10	3,2	5,5	n.d.	53,8	n.d.	78,5	n.d.	29,6
1964	331	322	9	2,8	4,7	n.d.	54,1	n.d.	78,1	n.d.	30,5
1965	332	324	8	2,4	3,9	n.d.	54,4	n.d.	77,9	n.d.	31,3
1966	330	324	5 ^a	1,5	3,6	51,8	55,1	75,2	77,8	27,0	32,8
1967	332	326	6	1,8	4,1	51,7	55,5	75,0	77,5	27,4	33,8
1968	342	334	8	2,3	4,8	52,6	55,5	75,5	77,0	28,9	34,4
1969	350	339	11	3,1	4,7	53,3	55,8	75,5	76,6	29,8	35,2
1970	350	334	15	4,3	5,9	53,2	55,8	74,6	76,4	31,2	35,5
1971	348	335	13	3,7	6,4	53,4	56,1	75,5	76,1	30,4	36,5
1972	352	337	15	4,3	6,3	54,1	56,5	75,1	76,2	32,3	37,1

^a Des différences apparaissent au tableau en raison de l'arrondissement des chiffres.

Source: Statistique Canada.

A la fin de la décennie les taux, pour les hommes, de 75.5 p. 100, étaient à 0.6 p. 100 près de ceux de la moyenne nationale, tandis que le taux, pour les femmes, de 30.4 p. 100, était de 6.1 p. 100 au-dessous de la moyenne nationale.

Indicateurs économiques

En dépit du fait que les années 1960 ont commencé dans de mauvaises conditions, la plupart des secteurs ont augmenté leur production au cours de cette décennie, bien que la croissance ait été loin d'être régulière. Au cours de cette décennie, des oscillations se sont de nouveau manifestées dans l'économie de la Saskatchewan. En 1961, 1964, 1967 et 1970, l'activité économique de la Saskatchewan a décliné par rapport au niveau atteint au cours des années précédentes. Cela est dû, comme le montre le tableau 1, à l'importance du secteur agricole et à l'extrême variabilité des revenus agricoles, qui ont oscillé d'un minimum de \$59 millions à un maximum de \$558 millions de dollars en 1966. Les chiffres des revenus agricoles ont été, en 1970 et 1971, respectivement de \$191 millions et de \$531 millions.

Les revenus personnels ont augmenté, en Saskatchewan, d'un niveau extrêmement bas de \$1,084 millions en 1961 à \$2,572 millions en 1971. La période allant de 1962 à 1970, au cours de laquelle les revenus personnels n'ont augmenté que de \$600 millions environ, ce qui représente une augmentation annuelle composée de 3.4 p. 100, est plus représentative de cette augmentation. La croissance a été inégale, toujours en raison de l'importance des revenus agricoles dans l'économie d'ensemble de la province (environ 20 p. 100 au cours de la décennie) et de leur instabilité (allant de 5.4 p. 100 à 31.7 p. 100 du revenu personnel de la province, tableau 4).

Le revenu personnel par tête a augmenté, dans la province, d'environ 140 p. 100, passant de \$1,172 en 1961 à \$2,778 en 1971, (tableau 4), mais pendant toute la période de dix ans allant de 1961 à 1971, le revenu par tête a été au-dessous du niveau national d'environ 17.1 p. 100. Bien que cette disparité soit importante, la marge aurait été encore bien plus large, n'eût été l'émigration de la province. Le niveau des revenus de la Saskatchewan a diminué relativement à celui d'autres provinces, la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario ayant accompli d'importants progrès. En 1971, l'écart du revenu par tête était de 18.4 p. 100 par rapport à la moyenne nationale, soit \$627, ce qui représente un écart de revenu que seules ont dépassé les provinces de l'Atlantique.

Comme on doit s'y attendre, le revenu des gains continue d'être inférieur à la moyenne nationale. L'écart a été, au cours de la période de 11 ans, de 20.2 p. 100, soit légèrement plus que l'écart du revenu personnel par tête. Étant donné les taux de participation relativement élevés et les faibles taux de chômage, il est manifeste qu'au cours des années 1960, les gens de la Saskatchewan n'ont pas moins travaillé que ceux du reste du Canada, mais qu'ils ont reçu moins pour leur travail.

Figure 1

SASKATCHEWAN 1961-1971

000's
1000

POPULATION

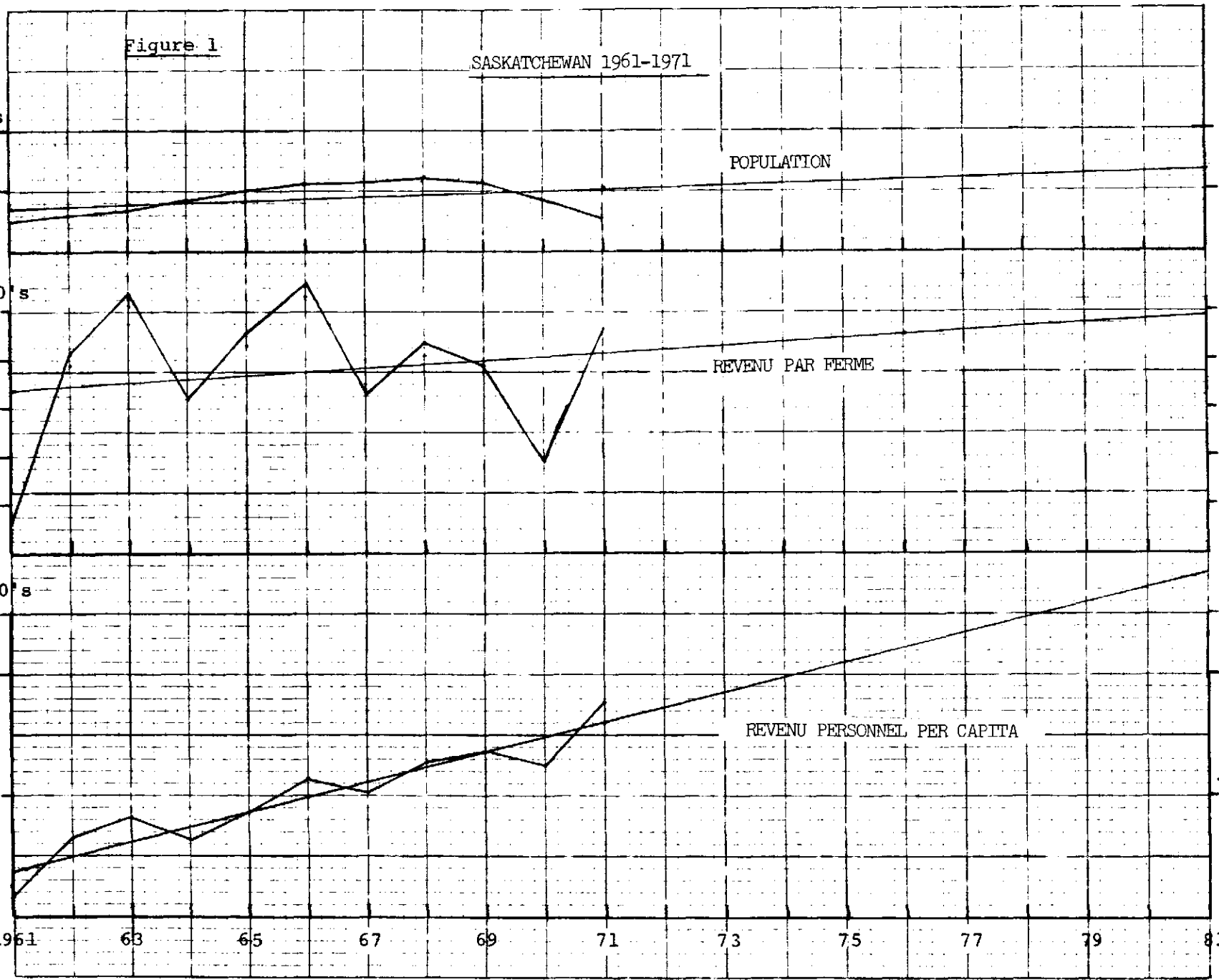
\$ 000's
500

REVENU PAR FERME

\$ 000's
3500

REVENU PERSONNEL PER CAPITA

1961 63 65 67 69 71 73 75 77 79 81



De plus, les paiements de transfert du gouvernement à des particuliers, (et non les transferts de gouvernement à gouvernement), calculés par tête en pourcentage de la moyenne du Canada, ont décliné pendant la décennie de 16 p. 100. En 1971, les populations de la Saskatchewan n'ont reçu que 91 p. 100 de la moyenne nationale.

L'investissement a notablement augmenté en Saskatchewan pendant la décennie 1961-1971, mais l'augmentation de cet investissement n'a pas été continue (tableau 5). 1967 a été l'année la plus forte, au cours de laquelle les dépenses d'immobilisations se sont élevées à \$1,200.6 millions au total. Par la suite, l'investissement est tombé à \$864.2 millions en 1970, ce qui représentait le chiffre le plus bas depuis six ans, pour remonter à \$956.9 millions en 1971.

Mises à part les années 1970 et 1971, la Saskatchewan, si on la compare à la moyenne nationale, a connu un niveau d'investissement par tête supérieur à la moyenne. Ceci est dû pour une large part au secteur des ressources naturelles, qui requiert des capitaux importants, auquel se sont ajouté un certain nombre de nouvelles mines de potasse, usine de pulpe et de grosses quantités de machines agricoles nouvelles qui sont venues grossir les immobilisations au cours des années 1966, 1967 et 1968. En pourcentage de l'investissement total au Canada, la part déjà modeste de la Saskatchewan, de 5.5 pour cent environ, est tombée à moins de 4 p. 100 au cours des deux dernières années.

Les industries primaires, la construction et les services publics entrent pour les trois cinquièmes environ de l'investissement annuel; le logement, les services institutionnels et les ministères gouvernementaux représentent un autre tiers; enfin, le commerce, les finances, les services commerciaux et la fabrication représentent un dixième. L'investissement dans la fabrication, par tête représente un quart de la moyenne par tête, au plan national. Ceci donne une idée du petit nombre des possibilités qu'envisage le secteur privé en Saskatchewan.

Les tableaux 6 et 7 indiquent les valeurs nettes de la production, dans les secteurs de production de marchandises de l'économie de la Saskatchewan, au cours des années 1960. Le tableau 6 indique la répartition proportionnelle de la valeur qu'a ajoutée le secteur de l'industrie, en ce qui concerne la province et le Canada, en 1961 et 1970. Le tableau 7 résume la valeur nette de la production de la province en numéraire, et compare les augmentations en pourcentage de la Saskatchewan à celle de l'économie du Canada dans son ensemble, pendant les neuf années allant de 1961 à 1970.

La valeur nette de la production des secteurs de production de marchandises a augmenté, en Saskatchewan, de 80 p. 100 au cours de cette période, passant de \$767.5 millions à \$1,381.9 millions. Au cours de cette même période, la valeur nette de la production a augmenté sur le plan national de 93.5 pour cent. Tous les secteurs de l'économie ont été en augmentation. Le plus gros pourcentage d'augmentation est intervenu dans l'agriculture, l'exploitation forestière et la production d'énergie électrique, chacun de ces secteurs ayant augmenté de 90 à 110 p. 100.

TABLEAU 4

REVENU PERSONNEL EN SASKATCHEWAN -- INDICATEURS CHOISIS, 1961-1971

Années	Revenu personnel \$ M	Revenu agricole en % du revenu personnel		Revenu personnel par tête		Revenu des gains par tête		Paiements de transfert du gouvernement par tête
		Sask.	Canada	\$ Sask.	Sask. en % du Canada	Sask. en % du Canada	Sask. en % du Canada	
1961	1084	5.4	2.7	1172	71.0	67.8	107.0	
1962	1529	27.1	4.2	1644	93.2	92.5	119.4	
1963	1686	31.7	4.1	1807	98.2	100.4	100.1	
1964	1539	20.8	3.2	1634	84.5	83.5	103.2	
1965	1789	25.3	3.5	1883	90.1	90.2	101.5	
1966	2047	27.3	3.9	2143	93.1	93.8	100.6	
1967	1932	17.1	2.6	2019	81.3	80.6	87.6	
1968	2187	19.8	2.8	2278	84.7	83.8	93.4	
1969	2272	17.1	2.3	2372	80.6	78.9	92.7	
1970	2124	9.0	1.7	2257	72.3	68.6	91.9	
1971	2572	18.2	2.0	2778	81.6	79.8	90.9	

Source: Statistique Canada, Comptes des revenus et des dépenses nationales: Revue historique, 1926-1971.

TABLEAU 5

INVESTISSEMENT EN SASKATCHEWAN - INDICATEURS CHOISIS - 1961-1971

RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT TOTAL PAR SECTEUR

Années	Total (millions de dollars)	Investissement ^a en % du Canada	Investissement total par tête en % du Canada	Total ^b	Industries primaires et construc- tion		Logement services insti- tutionnels et ministères gov.		Services publics		Commerce, finances et services commerciaux		Fabrication	
					Sask.	Can.	Sask.	Canada	Sask.	Can.	Sask.	Can.	Sask.	Can.
1961	620.2	5.5	109.5	100.0	31.0	15.4	35.8	38.2	23.4	21.6	6.7	9.0	3.0	15.8
1962	683.3	5.8	115.0	100.0	33.2	15.5	36.7	39.2	21.7	19.7	5.7	8.6	2.7	17.0
1963	789.2	6.2	125.6	100.0	38.9	16.2	31.1	38.3	20.5	20.0	6.3	8.6	3.3	16.9
1964	844.4	5.8	118.6	100.0	43.6	16.6	30.4	36.5	18.3	19.8	5.0	8.5	2.7	18.7
1965	971.6	5.8	119.6	100.0	45.9	16.3	30.4	35.5	15.2	19.6	5.8	8.9	2.6	19.7
1966	1153.7	5.9	124.3	100.0	46.6	16.5	28.3	33.9	15.2	19.9	6.2	9.1	3.7	20.6
1967	1200.6	6.0	127.7	100.0	43.9	16.7	27.3	35.0	17.7	20.8	5.0	9.0	6.0	18.4
1968	1193.8	5.8	126.0	100.0	43.0	16.3	28.4	37.3	18.5	21.0	6.2	8.7	3.9	16.8
1969	1012.0	4.6	100.2	100.0	39.5	15.8	31.4	37.1	19.7	19.9	6.5	8.3	2.9	17.6
1970	864.2	3.7	83.4	100.0	35.9	15.6	31.4	35.1	22.1	20.7	6.9	8.8	3.7	19.5
1971 ^c	956.9	3.7	87.0	100.0	35.0	16.5	31.4	37.8	23.9	20.4	5.2	8.2	4.5	17.6

a Investissement total = total des dépenses nouvelles en immobilisations et réparations sur des constructions et des machines.

b A cause des arrondissements, les sommes peuvent différer des totaux donnés.

c Données réelles provisoires.

Source: Ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce et Statistique Canada, Investissement privé et public au Canada, Perspectives et prévisions régionales, catalogue Statistique Canada n°61-205, questions diverses.

En valeur, l'agriculture, l'exploitation minière, la construction et le secteur de la fabrication (estimé à une valeur de 200 à 600 millions de dollars) ont été prédominants.

La répartition de la valeur nette de la production par secteur, dans l'économie de la Saskatchewan, a peu varié au cours de la décennie. Cette province s'est encore plus spécialisée dans l'agriculture. Il y a eu des reculs dans la construction, l'exploitation minière et la fabrication.

Le tableau 8 établit une comparaison entre la capacité d'imposition des quatre provinces de l'Ouest, pour les années d'imposition 1963-64 et 1971-72, par rapport à la base de toutes les provinces du Canada.

La capacité de recettes, par tête, des dix provinces prises ensemble a augmenté de \$173 en 1963-64 à \$454 en 1971-72. En dépit de cette substantielle augmentation par tête, les situations relatives des dix provinces n'ont pas changé de façon notable. La capacité de recettes de la Saskatchewan a néanmoins connu, en raison de l'importance de son secteur agricole, de grosses fluctuations.

En 1963-64, la capacité de recettes par tête de la Saskatchewan était de \$184; en 1971-1972 elle s'établissait à \$396. En prenant comme indice 100 la moyenne de l'ensemble des provinces, ces chiffres représentaient respectivement 106 p. 100 et 87 p. 100. Les chiffres ont varié considérablement d'une année à l'autre, mais ils manifestent une tendance à la baisse sur l'ensemble de la période.

L'effort fiscal de la Saskatchewan, en indice, a été de 114 p. 100 en 1963-1964 et de 97 p. 100 à la fin de la période.

Le régime des services sociaux est généralement bon et fait l'objet d'une révision assez constante. Les services de santé se placent au-dessus de la moyenne avec 7.2 lits d'hôpital, par 1,000 habitants, et légèrement plus de médecins, par 1,000 habitants, que la moyenne nationale. Le régime d'enseignement est à peu près au niveau de la moyenne nationale; les gens des villes et des campagnes peuvent bénéficier d'une manière à peu près égale des installations et des programmes d'enseignement. Le nombre de logements est généralement satisfaisant, sauf dans les régions rurales et dans le nord.

La région du nord constitue une exception à ce tableau. Dans la partie nord de la province, où la population est clairsemée, il existe une difficulté en ce qui concerne la livraison des services. Le gouvernement de la Saskatchewan tente actuellement de modifier cet état de choses, grâce à son nouveau ministère de la Saskatchewan du nord.

TABLEAU 6

MODIFICATIONS DE STRUCTURE,
SASKATCHEWAN ET CANADA, 1961-1970

<u>Secteurs^a</u>	<i>Valeur nette de la production</i>					
	<u>Saskatchewan</u>			<u>Canada</u>		
	<u>1961</u>	<u>1970</u>	<u>Modification</u>	<u>1961</u>	<u>1970</u>	<u>Modification</u>
	<u>%</u>	<u>%</u>	<u>du poids</u>	<u>%</u>	<u>%</u>	<u>du poids</u>
			<u>relatif de</u>			<u>relatif de</u>
			<u>l'industrie,</u>			<u>l'industrie</u>
			<u>1961-1970</u>			<u>1961-1970</u>
Agriculture	36.2	42.9	+6.7	9.7	8.0	-1.7
Exploitation minière ^b	23.8	23.0	-0.8	9.4	10.9	1.5
Construction	19.7	14.3	-5.4	15.2	17.3	2.1
Fabrication	14.8	13.9	-0.9	56.9	56.5	-0.4
Énergie électrique	4.7	5.1	+0.4	4.6	4.8	0.2
Exploitation forestière	0.5	0.5	0.0	3.6	1.9	-1.7
Pêche	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Chasse	<u>0.2</u>	<u>0.1</u>	<u>-0.1</u>	<u>0.6</u>	<u>0.6</u>	<u>0.0</u>
TOTAL DE PRODUCTION DE MARCHANDISES	100.0	100.0	0.0	100.0	100.0	0.0

^aPar ordre d'importance de la valeur nette de la production ou de la valeur ajoutée en Saskatchewan en 1961.

^bD'après des données provisoires.

Source: D'après Statistique Canada, Enquête sur la production, 1970, catalogue n° 61-202.

TABLEAU 7

CROISSANCE DE LA PRODUCTION EN SASKATCHEWAN

PAR INDUSTRIE, 1961-1970

Secteurs^a

Valeur nette de la production

	<u>Saskatchewan</u>		% augm.	<u>Canada</u>
	<u>1961</u> <i>Millions de \$</i>	<u>1970</u> <i>Millions de \$</i>		% augm.
Agriculture	277.7	593.2	113.6	60.6
Exploitation forestière	3.6	7.1	97.2	2.5
Énergie électrique	36.2	70.9	95.9	102.9
Exploitation minière	182.4	317.6 ^b	74.1	114.7
Fabrication	113.3	192.0	69.5	92.1
Pêche	1.4	2.1	50.0	84.3
Construction	151.4	197.3	30.3	119.8
Chasse	<u>1.6</u>	<u>1.8</u>	<u>12.5</u>	<u>12.8</u>
TOTAL DE PRODUCTION DE MARCHANDISES	767.5	1381.9 ^b	80.1	93.5

^a Par ordre d'importance de l'augmentation du pourcentage en Saskatchewan au cours de la période 1961-1970.

^b Provisoire.

Source: Voir tableau 6.

TABLEAU 8

COMPARAISON DE LA CAPACITÉ DE RECETTES ET DE L'EFFORT

FISCAL AU COURS D'ANNÉES CHOISIES, 1963-1972

(Méthode de l'indicateur fiscal)

	1963-64			1971-72		
	Capacité de recettes par tête.	INDICES		Capacité de recettes par tête.	INDICES	
		Capacité de recettes par tête	Effort fiscal		Capacité de recettes par tête	Effort fiscal
	\$	- % -		\$	- % -	
Manitoba	152.76	88.3	84.4	404.07	88.9	98.4
Saskatchewan	184.03	106.4	114.0	396.14	87.0	97.0
Alberta	275.13	159.0	79.6	624.60	137.5	79.2
Colombie-Britannique	<u>216.59</u>	<u>125.2</u>	<u>107.9</u>	<u>547.03</u>	<u>120.0</u>	<u>93.2</u>
ENSEMBLE DES PROVINCES (10 provinces)	173.00	100.0	100.0	453.92	100.0	100.0

- Sources: 1. James H. Lynn: *Comparing Provincial Revenue Yields*, (Comparaison du rendement des recettes des provinces), Association canadienne d'études fiscales, 1968.
 2. Ministère des Finances (Miméo 1971).
 3. Calculs effectués par le Ministère de l'Expansion économique régionale.

PRÉVISIONS

Que sera l'avenir si la Saskatchewan continue dans la voie qu'elle a suivie, au cours de la décennie passée? Nous tentons, dans la présente partie, de présenter des observations et de faire des prévisions sur quelques-unes des tendances actuelles de l'économie de la Saskatchewan. Nous supposons qu'aucun changement spectaculaire ne se produira dans la plupart des forces économiques, que l'équilibre de la politique fédérale et provinciale existante restera en gros le même, et qu'aucun facteur important et nouveau ne surviendra dans un avenir proche. La présente partie ne décrit pas ce que l'on pourrait, ou ce que l'on devrait faire; ceci est le propos de quelques-unes des parties suivantes dans le présent document. Dans cette partie on tente simplement de donner une idée de ce qui pourrait arriver si les tendances et les politiques existantes restent absolument inchangées. La façon caractéristique de concevoir le développement, exposée dans les parties suivantes consiste à renverser ces tendances, de sorte que les aspects négatifs de ce qui pourrait arriver ne se produisent pas dans la réalité.

L'agriculture continuera d'être le centre de l'économie de la Saskatchewan, au cours des années soixante-dix, et le blé sera de loin le facteur dominant des recettes agricoles. En conformité des actions provinciales et fédérales actuelles, des tentatives se poursuivront toutefois pour diversifier ce secteur de l'économie, afin que les revenus agricoles et l'économie de la province dépendent moins de la production des céréales.

Une telle action tient compte du fait que la demande en protéines, particulièrement en protéines animales, continuera d'augmenter et que l'importance de la production du bétail et des céréales vivrières augmentera également dans l'économie des Prairies.

Il est probable que d'autres modifications, qui se manifestent déjà, continueront à prendre de l'ampleur. La valeur de la production des denrées agricoles, qui était de 1,111 millions de dollars en 1971, continuera d'augmenter en raison de l'élévation du niveau de la production et de l'augmentation des prix (particulièrement sur l'important marché du bétail de l'Amérique du Nord et de la Saskatchewan). De même, les investissements dans l'agriculture, qui s'établissent actuellement à cinq milliards de dollars, en dollars actuels, augmenteront sensiblement d'ici à 1981. La commercialisation se poursuivra à mesure que les agriculteurs se spécialiseront et achèteront une partie plus importante des biens et des services, dont ils ont besoin pour leur exploitation. La productivité à l'acre et à l'heure-homme augmentera à mesure que seront effectués d'autres investissements en immobilisations, à mesure que les exploitations agricoles nécessiteront de plus gros capitaux et à mesure que surviendra la spécialisation de la production.

Il existe encore des économies d'échelle à exploiter, particulièrement dans les parcs. La surface moyenne d'une exploitation agricole, qui était de 845 acres en 1971, pourrait bien aller jusqu'à 1,260 acres dans les régions des Prairies et elle ne sera que légèrement inférieure dans les parcs. De même, alors qu'il se peut que moins d'agriculteurs aient du bétail en 1981 qu'à l'époque actuelle, ceux qui en auront beaucoup plus que la moyenne en 1971. Le nombre d'unités agricoles de la province continuera à diminuer, se stabilisant sans doute dans quinze ans d'ici à 60,000 unités environ.

Beaucoup d'unités agricoles emploieront plus d'une personne en 1981, de sorte que le nombre des employés de l'agriculture se situera quelque peu au-dessus de 60,000. A défaut d'autres activités, et à mesure que le nombre des exploitations agricoles déclinera et que les producteurs iront plus loin pour se procurer des fournitures, un certain nombre de services commerciaux et publics des campagnes disparaîtront en cours de route. En dépit du fait que les revenus agricoles seront plus stables en 1981, ils resteront dans de nombreux cas, en l'absence de paiements de transfert du gouvernement, à un niveau relativement bas. La remise de capitaux dans l'agriculture d'une génération à l'autre sera difficile. Malgré des difficultés; l'exploitation agricole familiale sera la forme dominante d'organisation agricole, contrairement aux exploitations par des compagnies ou des coopératives. Il deviendra donc plus difficile, sauf pour les parents des agriculteurs établis, de se lancer dans l'agriculture. Les exploitations agricoles dans ces conditions, se transmettront d'une génération à l'autre avec une partie importante du capital amorti. Par suite, le revenu du capital total de l'agriculture apparaîtra faible.

La pêche en eau douce employait en 1970, dans la province, environ 2,150 travailleurs. Bien que la pêche n'assure pas souvent un emploi à plein temps, elle constitue pour les résidents une source importante de revenus, notamment pour les populations indigènes du nord. La valeur nette des produits de la pêche a été, en 1970, de \$1.8 million, et 11.7 millions de livres en prise de poisson dans les lacs. La demande devrait être forte pour ces pêches, dans un monde où les protéines, sous toutes leurs formes, obtiennent des prix de plus en plus élevés. La croissance sera cependant limitée, en raison des réserves de poissons et des possibilités de revenus subsidiaires qui la concurrencent (gains et paiements de transfert) et qui s'offrent aux pêcheurs locaux. Il est à prévoir que 15 millions de livres de poisson seront prises dans les lacs de la Saskatchewan en 1977, à mesure que le perfectionnement des transports ouvrira de nouveaux lacs à la pêche commerciale.

Les ressources forestières de la province sont limitées, en raison de l'utilisation des sols et des conditions de culture dans le sud; en raison aussi du faible taux de croissance et de la difficulté d'accès dans

le nord. La surface forestière productive est de 27 millions d'acres environ, c'est-à-dire la plus petite dans les provinces de l'Ouest, mais néanmoins plus forte que celles de n'importe laquelle des provinces de l'Atlantique. Le bois commercialisable est estimé à 20,171 millions de pieds cubes. Les parties commercialisables du bois sur pied connaîtront une expansion importante dans les domaines du bois de dimension, du placage et de la pulpe. La valeur nette de la production a augmenté entre 1961 et 1970, dans la province, de 3.5 à 7.1 millions de dollars. La valeur ajoutée des industries de l'abattage, du bois, du sciage, du papier et des industries connexes de la Saskatchewan est estimée en gros à 40 millions de dollars en 1970.

Les perspectives de l'industrie forestière se sont améliorées au cours de ces derniers mois, l'économie des Etats-Unis se remettant de la récession de ces dernières années. La demande en papier journal, en autres produits du papier et en produits du bois augmente rapidement, et les prix de ces articles traduisent l'élévation des prix de revient de même que le rationnement des fournitures. Il n'est pas douteux que la production locale augmente, afin de répondre aux demandes supplémentaires, et que de nouvelles possibilités se présentent maintenant que la Saskatchewan s'établit plus fermement dans le secteur de l'industrie forestière.

Il est prévu que l'emploi augmente dans l'industrie minière, au cours de la décennie, à mesure que de nouvelles installations arriveront au stade de la production et que le marché de la potasse s'élargira. Il est généralement prévu que l'augmentation d'emploi, résultant de l'industrie, sera cependant inférieure dans les années 1970 à ce qu'elle a été dans les années soixante. La valeur qu'a ajoutée l'industrie minière à la province a été de 300 millions de dollars environ, ces dernières années, et la croissance e été peu importante depuis la moitié des années 1960. Au cours des années 1970, la croissance dépendra en grande partie des deux plus importants produits minéraux, le pétrole brut et la potasse, suivis de loin par le cuivre et l'uranium.

En dépit de la situation dominante qu'il occupe actuellement, et sous réserve de trouver de nouvelles nappes, le pétrole ne constitue pas une industrie dans laquelle existent des possibilités de croissance d'emploi. Les réserves effectives de pétrole diminuent et disparaîtront d'ici dix à quinze ans, si les taux d'extraction actuels se maintiennent.

Les mines de potasse fonctionnent à 45-55% environ de leur capacité. A la fin de la décennie, on prévoit qu'elles augmenteront leur production à 80 % de leur capacité. On pense que la croissance de l'industrie de la potasse en Saskatchewan devrait être harmonieuse et stable.

La demande en uranium devrait augmenter au cours de la décennie et l'on aura besoin de la production supplémentaire de la mine Eldorado, à Uranium City, et de la nouvelle mine de Rabbit Lake. La perspective actuelle est faible en ce qui concerne le cuivre et les métaux de base en général, mais les possibilités de nouvelles découvertes dans la région précambrienne restent bonnes.

Le traitement des minéraux est très limité en Saskatchewan. Les concentrés de cuivre et de zinc sont fondus à Flin Flon (Manitoba) et les concentrés d'uranium sont traités à Port Hope (Ontario). Rien ne permet de prévoir un changement dans cette situation, en raison de la quantité de minéraux en cause. La potasse n'offre pas de possibilités supplémentaires de traitement, car il s'agit d'un produit fini en réalité. Elle est mélangée avec d'autres produits (par exemple du sulfate d'ammonium, de l'urée, etc.) afin de fabriquer des fertilisants commerciaux, mais cette opération de mélange est ordinairement effectuée à proximité du marché.

D'après le recensement des fabricants, le nombre total d'emplois dans la fabrication a atteint 14,800 en 1971. Ceci représentait une augmentation de l'ordre de 2,000 par rapport à 1961, mais une faible proportion seulement de cette augmentation s'est produite depuis 1964.

. L'élément le plus important de la fabrication est constitué, en Saskatchewan, d'industries purement locales. L'augmentation d'emploi a été pratiquement stationnaire en ce domaine au cours des années 1960 et, si la population de la province continue à diminuer, il est probable que la fabrication destinée au marché local décroisse au cours des années 1970.

La fabrication, qui s'appuie sur les ressources naturelles, et destinée à des marchés locaux pour la plus grosse partie, a presque doublé au cours des années 1960; on prévoit que cette croissance sera beaucoup moins accentuée au cours des années 1970.

L'emploi dans la fabrication basée sur les ressources naturelles et tournée vers l'exploitation a diminué, au cours des années 1960. Il est permis d'espérer un léger renversement de cette tendance, au cours des années 1970. La fabrication orientée vers le marché a augmenté au cours des années 1960. Elle est liée à des augmentations de la valeur de la production des articles, et elle doit, en le restant, continuer à augmenter au cours des années 1970, selon les prévisions.

La valeur ajoutée grâce à la fabrication a augmenté, au cours de la décennie, d'environ \$80 millions. On espère des augmentations du même ordre de grandeur, au cours des années 1970.

La perspective d'investissement en immobilisations ne prête pas à l'optimisme dans l'industrie de la construction. La demande de logements continue d'exister, car la population se déplace dans la province, et le nombre de logements disponibles s'améliore. Cette demande sera également stimulée lorsque le gouvernement de la province commencera à fournir son aide par un programme de logement dans les collectivités de la Saskatchewan. Compte tenu, toutefois, de la faible augmentation de population, il est douteux que ce domaine constitue un facteur important de croissance pendant de nombreuses années.

De 1963 à 1965 et de 1969 à 1970, le volume total de la construction dans la province a été de l'ordre de \$500 millions au cours de chacune de ces périodes. La moitié concernait des travaux de construction d'immeubles, l'autre moitié des travaux de construction de génie. Le total de la construction, en Saskatchewan, en pourcentage des Prairies et de l'ensemble du pays, a diminué. Il est probable que cette tendance se poursuivra au cours des années 1970.

La Saskatchewan possède d'excellentes ressources d'énergie à long terme, notamment de charbon de terre. Le besoin d'énergie, particulièrement d'énergie électrique, a augmenté d'environ 10 p. 100 chaque année, bien que cette augmentation soit tombée à 7.2 p. 100 en 1971. On prévoit que les augmentations annuelles seront, pendant la prochaine décennie, de 8 p. 100 approximativement. On envisagerait un développement en énergie électrique, dans les dix ou quinze années à venir, par la mise en valeur d'emplacements hydrauliques sur les rivières Churchill et Saskatchewan, aux chutes Elisabeth près de Fond du Lac, en stations productrices d'énergie thermique et en achats d'énergie au Manitoba. Le nombre d'emplois stables qui seront créés n'est cependant pas important, bien que l'emploi dans la construction puisse avoir de l'importance lorsque les usines seront construites.

Les industries connexes, comme les transports, les communications et le commerce, augmenteront assez pour refléter les augmentations réelles du produit provincial brut.

Les transports connaîtront des changements dans la province. Il se produira une rationalisation dans le sud, notamment des lignes de chemin de fer. Dans le nord, il se produira une amélioration des transports, principalement par route et par voie aérienne. Dans l'ensemble, peu d'emplois supplémentaires seront créés au cours de la décennie. Une certaine augmentation reste possible dans le commerce, à mesure que Regina et Saskatoon s'adjugeront une partie du marché des services, si Winnipeg continue de s'affaiblir en tant que centre important de l'Ouest. Un déplacement d'activité économique vers l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique peut annuler les effets de cette augmentation éventuelle.

Un certain nombre de difficultés économiques pressantes ont assailli la Saskatchewan. Vers la fin des années 1960, la pression des années antérieures s'est en grande partie atténuée. Il est certain que, dans un sens relatif, le taux de croissance de l'économie de la Saskatchewan a été l'un des plus faibles de toutes les provinces du Canada au cours des années 1960. Cette économie a amorcé un mouvement ascendant au début des années 1970, à mesure que le pays se débarrassait de ses importants excédents de céréales et que l'industrie de la potasse continuait à faire des progrès. La population de la province a toutefois continué à décliner. Il n'est pas impossible de prévoir une chute de son niveau actuel, de 917,000 habitants à environ 890,000 en 1981. Le nombre des emplois est actuellement dans la province de 335,000 et, si l'on se fonde sur les tendances actuelles, on prévoit qu'il s'établira entre 326,000 et 355,000 en 1981.

Si le taux d'émigration nette de la dernière décennie diminuait de moitié, la population passerait à 944,000 habitants en 1981 et 50,000 emplois nouveaux seraient nécessaires. C'est à peu près le triple de ce que l'économie de la Saskatchewan est susceptible d'engendrer, à défaut de nouvelles interventions politiques importantes.

Si les tendances actuelles se confirment, l'industrie principale de la Saskatchewan, l'agriculture, continuera à subir des ajustements à long terme. La prospérité de la province sera variable et il est possible de prévoir de grosses variations du revenu par tête. Les gens quitteront les zones rurales et les emplois seront rares pour les jeunes, même dans les villes. Une émigration nette importante deviendra la règle. Les investissements nouveaux ne seront pas importants. La situation fiscale de la province s'améliorera lentement et celle-ci pourrait aborder un déclin séculaire tendant à s'accroître de lui-même.

MILIEU SOCIAL

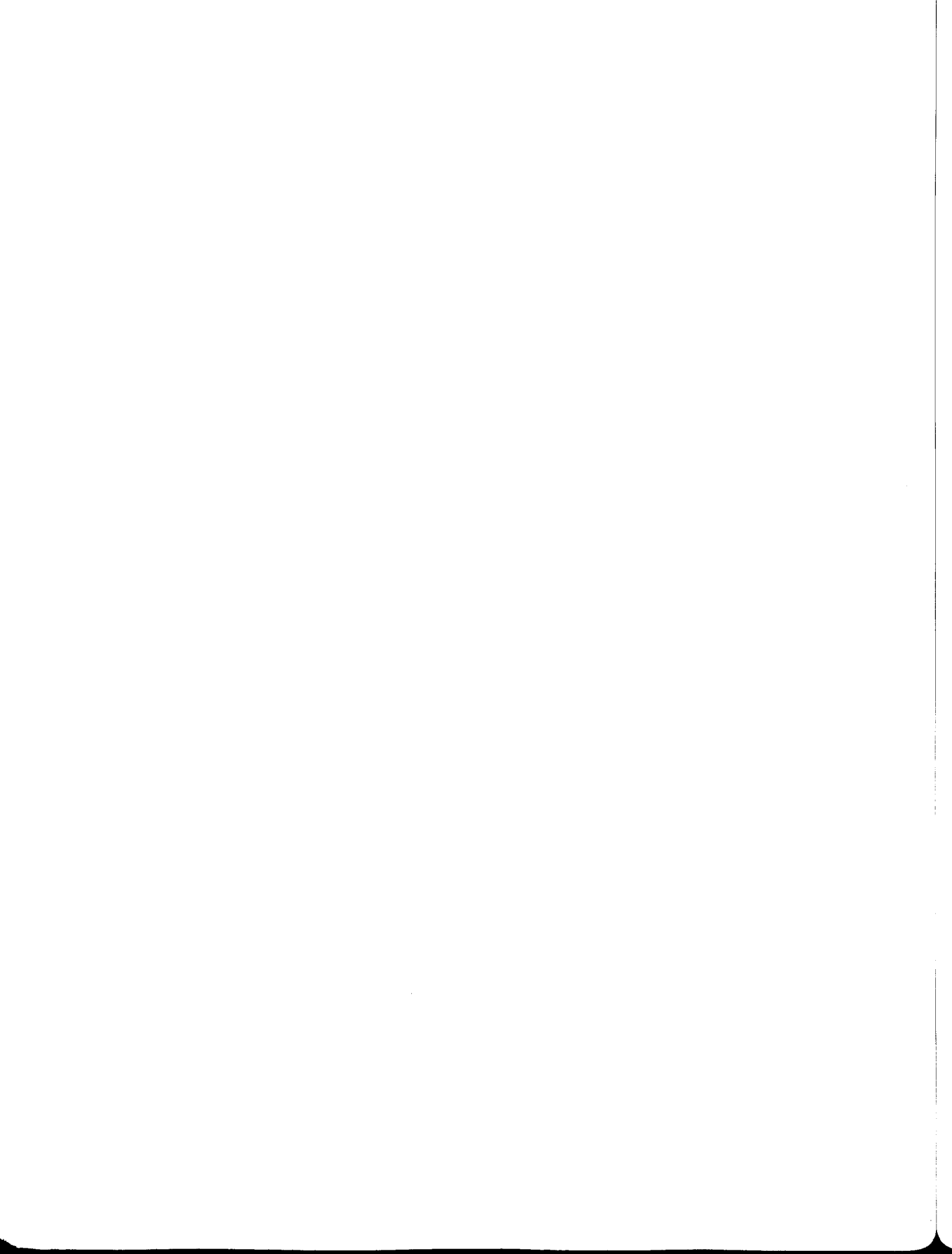
En Saskatchewan, la société ouverte qui est commune à l'Ouest s'exprime d'une façon particulière dans un souci d'égalité sociale. Les gens sont jugés en tant qu'individus, mais il existe néanmoins un sens aigu de la collectivité. On doit ceci dans une certaine mesure, à l'environnement physique de la province, dont les habitants reconnaissent eux-mêmes qu'il est parfois pénible. Toutefois, l'environnement est relativement bien conservé et reste une chose dont on peut profiter, un lien d'unité qui offre à ses résidents un style de vie unique.

Le style de vie rural est la normale, même dans les centres urbains. On attend des gens qu'ils travaillent dur et qu'ils soient sans détours, car le travail manuel, loin de faire sourciller, est considéré comme une vertu. Il se produit en Saskatchewan une urbanisation de la population; on prend soin, toutefois, que les centres urbains les plus importants n'écrasent pas les zones rurales. On se rend néanmoins compte, également, qu'une évolution est nécessaire et qu'il faut bâtir un environnement social et économique nouveau.

Les gens de la Saskatchewan sont fatigués des ajustements; ils désirent la croissance et la stabilité économiques. Ils souhaitent pourvoir eux-mêmes à leurs besoins et être maîtres de leur destinée économique, grâce à des organisations politiques, économiques et sociales que contrôlent des citoyens de la province et qui répondent à leurs aspirations. Ils croient fermement aux avantages d'une participation étendue du public et il y a de larges possibilités d'une telle participation. Un regard sur l'origine de l'activité économique de la province révèle que l'évolution la plus importante se fondait sur l'action des niveaux élevés du gouvernement, de coopératives, ou sur le fait que celui qui lançait une entreprise avait des racines dans la province.

Ceci dit, la Saskatchewan aimerait connaître la stabilité et fait en sorte d'y arriver. Elle regarde d'autre part vers l'extérieur et s'efforce d'être un chef de file sous certains aspects de la société canadienne: elle s'efforce de construire des installations et des établissements, non seulement pour desservir sa propre population, mais aussi pour être un chef de file parmi d'autres provinces du Canada et de plus loin. Les résidents de la province s'attendent à une participation fédérale plus active, qu'ils accueilleraient avec faveur si elle contribuait, dans une mesure appréciable, à la solution des principaux problèmes économiques et sociaux de la province.

En étudiant les possibilités de développement en Saskatchewan, il est nécessaire de tenir compte de la précarité de la situation économique, du dépeuplement de ses zones rurales et de la faiblesse de ses villes. Cette méthode de développement doit comporter notamment, en tant qu'objectif explicite, l'affermissement de l'ensemble de l'économie, y compris la prise de conscience de possibilités nécessaires d'emploi et de revenu dans les centres urbains importants, dans les zones rurales et dans le nord.



POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

INTRODUCTION

Comme nous l'avons indiqué dans l'étude des conditions économiques actuelles, l'économie de la Saskatchewan est affligée d'un certain nombre de faiblesses: des niveaux de revenu personnel au-dessous de la moyenne nationale; une dépendance marquée à l'égard des activités d'exploitation des ressources naturelles exigeant de gros capitaux; de faibles taux de croissance de création d'emplois; la dépopulation des zones rurales et la faiblesse des villes; une émigration nette; une population en déclin; des problèmes sociaux et économiques importants dans le nord, par opposition au sud; enfin, une assiette fiscale affaiblie.

La situation de la Saskatchewan, lorsqu'on la compare à la moyenne nationale, est donc faible et se détériore, ce qui est également vrai en ce qui concerne sa situation dans l'Ouest. Il semble probable que l'Alberta et la Colombie-Britannique vont faire un bond en avant, au cours des années 1970, et la Saskatchewan va se trouver hors jeu davantage encore; de plus en plus elle fera partie d'un vaste arrière-pays de l'est, desservi par les centres commerciaux de Vancouver, d'Edmonton et de Calgary.

La Saskatchewan n'est pas une province dans laquelle de nouvelles possibilités de développement se présentent facilement. Comme nous l'avons déjà dit, il manque à cette province, qui est à la lisière du développement, un accès économique à un quelconque marché important. Si l'on veut renverser les tendances que nous avons décrites, la Saskatchewan doit s'adjuger une part des marchés de l'ouest du Canada, du nord-ouest des États-Unis et de l'anneau du Pacifique. Pour y parvenir, il est nécessaire d'élaborer dans la province des rôles économiques renforcés.

S'ils veulent que l'Ouest soit dynamique et équilibré, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial doivent prodiguer leurs efforts pour provoquer ce dynamisme. Ces efforts doivent tenir compte du fait que certaines tendances du développement économique de l'Ouest, notamment celles de la Saskatchewan et du Manitoba, ne sont peut-être pas conformes à l'intérêt national.

En admettant que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial accomplissent ces efforts, la Saskatchewan deviendrait le centre géographique d'une région en expansion. Les possibilités économiques, qui seraient alors ouvertes à la province, seraient extrêmement différentes de celles qui existeraient si la Saskatchewan restait à la périphérie des concentrations démographiques de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, et se séparait des activités de l'est de Sault-Sainte-Marie. Elle serait alors capable de s'adjuger sa part d'un revenu régional en augmentation et des possibilités d'emploi. Ces possibilités contribueraient à endiguer le flot de ceux qui quittent la province, à engendrer une croissance plus équilibrée de la population et de l'activité économique dans l'Ouest, et à renforcer les liens économiques entre les parties orientale et occidentale de l'Ouest, avec le nord de l'Ontario et avec le reste du Canada.

La gamme des possibilités économiques dont il serait possible de disposer pourrait être importante. Il y aurait une demande accrue de beaucoup de produits et de services: des fournitures et des matériaux pour la mise en valeur des ressources naturelles; des machines et du matériel pour la transformation et la fabrication; des biens durables et non durables de consommation pour une population croissante; des services de transports, d'entreposage et de distribution pour les fabricants et les distributeurs; enfin, des services commerciaux, financiers et personnels pour une population plus prospère et plus dynamique.

La mesure dans laquelle ces possibilités se concrétiseraient, dépendrait largement du cadre politique d'ensemble dans lequel les efforts et les initiatives de développement seront appelés à se dérouler. Par exemple, le coût des transports et la qualité des services peuvent constituer des éléments essentiels de toute action tendant à améliorer l'aspect de transformation, de revenu et d'emploi des activités axées sur l'agriculture dans les provinces des Prairies. Toute méthode de développement devrait, en conséquence, tenir compte d'une série de facteurs et de politiques qui les influencent, et fixer dans quelle mesure ils ralentissent le processus de développement et, s'ils le ralentissent, de quelle manière il est possible de changer la situation.

Dans le cadre d'une croissance équilibrée de l'économie de l'ouest du Canada, les efforts combinés du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial pourraient se matérialiser en une collaboration avec le secteur privé, en vue de poursuivre des possibilités économiques importantes, de nature à engendrer des occasions d'emploi et de revenu dans toute la Saskatchewan, et à améliorer, tant en valeur relative qu'en valeur absolue, le rendement de l'économie de la province. Il serait essentiel, à l'occasion de tels efforts, de bâtir sur les points forts de la province, tant ruraux qu'urbains, en augmentant l'importance de Regina, de Saskatoon, des centres secondaires et des grosses municipalités pour faire en sorte que les collectivités de la Saskatchewan arrivent à se rattacher à d'autres villes importantes de la région de l'ouest, de même qu'en stimulant le développement agricole et en prévoyant des possibilités d'emploi en dehors des exploitations agricoles dans les centres moins importants, afin de promouvoir dans toute la province une collectivité rurale enthousiaste.

Étant donné la situation désavantagée, du point de vue économique et social, que connaît actuellement une grande partie de la région nord de la province, des efforts particuliers seraient nécessaires pour accroître les possibilités offertes aux populations indigènes du nord de la Saskatchewan, afin qu'elles puissent tirer profit du développement économique actuel et futur.

POSSIBILITÉS PAR SECTEUR

Si un effort sensiblement accru était fait pour mettre sur pied une région de l'ouest équilibrée et dynamique, associée à une région nord de l'Ontario ayant plus de vitalité, alors une fois admis que les politiques nationales doivent être coordonnées pour parvenir à ce but, la gamme des possibilités économiques ouvertes à la Saskatchewan pourrait devenir très différente de celles que l'on peut actuellement envisager.

Le secteur de la fabrication devrait être élargi et diversifié, afin d'engendrer un nombre important d'emplois. Ceci pourrait être réalisé grâce à une transformation accrue des ressources naturelles à l'intention des marchés national et mondial, grâce aussi à la production de biens actuellement importés pour le marché régional de consommation et la mise en valeur des ressources naturelles, grâce enfin à la production de biens de grosse valeur, destinés à la consommation intérieure et à l'exportation.

Les possibilités se modifient avec le temps selon l'évolution de la demande, tant au Canada que chez ses partenaires commerciaux, selon l'évolution de la technique et selon les modifications de la physionomie du développement. Pour qu'il puisse y avoir une incidence marquée sur le développement économique de la Saskatchewan, le processus consistant à délimiter et à poursuivre les possibilités doit être permanent et souple. Ce processus doit relier la Saskatchewan au milieu national et régional. Nous examinons, dans cette partie du document, quelques sphères de possibilités, pour donner des exemples de ce que seraient les possibilités, si un tel processus était poursuivi. Quelques exemples peuvent se révéler réalisables, d'autres non; mais on a fait des analyses assez sérieuses pour donner à penser que ce processus pourrait être productif et que ces exemples valent la peine d'être explorés.

Il existera dans tout l'Ouest, au cours des années 1970 et 1980, un marché étendu pour divers produits à base d'acier. Ces produits sont nécessaires à la croissance de la mise en valeur des ressources naturelles, de la construction, du développement de l'exploitation du pétrole et du gaz, de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de l'exploitation minière. Si de nouvelles industries de travail des métaux ne répondent pas à cette demande dans l'Ouest, la plupart des fournitures viendront d'autres pays. Il n'y a pas de production primaire importante d'acier dans l'ouest du Canada. Il serait possible de créer une installation d'une capacité de 1 à 1.5 million de tonnes par an en Saskatchewan. En tant que fournisseur d'apports essentiels à la mise en valeur et à la transformation des ressources naturelles, la province verrait son taux de croissance lié au dynamisme de l'Ouest.

L'*Interprovincial Steel Corporation (IPSCO)*, compagnie très prospère de Regina dont le gouvernement et des particuliers sont ensemble propriétaires, constitue déjà le noyau d'une entreprise existante. L'IPSCO est actuellement le plus gros producteur d'acier de l'ouest du Canada et le seul fabricant de l'Ouest de produits d'acier plat laminé, notamment d'acier en bandes, en feuilles et en tôles. L'IPSCO est également le seul producteur de tubes de l'ouest du Canada, disposant d'installations complètes pour la production aussi bien de l'acier que des tubes. Cette compagnie emploie actuellement 1,400 employés.

La capacité de production de 300,000 tonnes d'acier en lingots par an de l'IPSCO va être portée à 470,000 tonnes cette année, grâce à l'installation d'un quatrième four électrique. La capacité de production des laminoirs, qui est actuellement de 500,000 tonnes par an, peut être portée à un million de tonnes, grâce à l'adjonction d'une seconde unité de générateurs. Ces laminoirs peuvent produire des feuilles et des tôles jusqu'à une largeur de 72 pouces, d'une épaisseur variant de 0.500 pouce à 0.060 pouce. La section des tubes comprend quatre laminoirs à tubes, un laminoir pour l'acier de construction et des installations de manchonnage. Dans les dimensions allant de 3½ pouces à 16 pouces de diamètre, la capacité de production de ce laminoir est de 90,000 tonnes par an. Le laminoir à tubes de 2 3/8 pouces de diamètre a une capacité de production annuelle de 20,000 tonnes. L'installation la plus récente, (qui comprend deux laminoirs), produit des tubes de gros diamètre, soudés en spirale dans des diamètres variant de 16 à 80 pouces. Les laminoirs de production de tubes en spirale ont une capacité de production annuelle de 96,000 tonnes. Le laminoir de production d'acier de construction a une capacité de production de 25,000 tonnes par an, et l'installation de manchonnage a une capacité de production annuelle de 12,000 tonnes.

L'IPSCO a été la première à lancer au Canada la conception du mur mince, la soudure à haute fréquence, les stocks sur place et les livraisons par fer, les longueurs tout-venant triples et les longueurs de 80 pieds, l'acier au four électrique destiné aux tubes de haute résistance. Cette compagnie également a été la première, au Canada, à parfaire les spécifications relatives aux gaz acides dans les tubes laminés et soudés électriquement. Elle a été le pionnier, en Amérique du Nord, en ce qui concerne la fourniture de tubes API soudés en spirale, et la première au monde à fournir des tubes de gros diamètres de qualité X-70. Cette dernière innovation assure des économies importantes en ce qui concerne les pipelines dans l'avenir, et elle est d'un intérêt particulier dans les conditions qui règnent dans l'Arctique.

Cette compagnie a récemment acheté les installations de l'ancienne compagnie *Canadian Phoenix Steel and Pipe Company*, de sorte qu'elle a maintenant des usines en Alberta et en Colombie-Britannique.

Des études donnent à penser qu'une usine de production d'acier, située à Regina, présenterait un avantage du point de vue des transports sur le marché de la région ouest. L'IPSCO se trouve au centre géographique d'une

zone de marché qui comprend maintenant tout l'ouest du Canada, les Territoires et le sud, couvrant les États du nord, de la rivière Mississippi à la partie est des montagnes Rocheuses.

Il apparaît possible, à moyen terme, d'accélérer l'expansion, qui prendrait autrement 10 à 15 ans, pour produire plus d'acier et de tubes laminés. En ce faisant, on préserverait les marchés déjà existants de l'IPSCO dans l'ouest du Canada et la compagnie s'adjugerait une partie du marché qui proviendrait d'investissements nouveaux dans la mise en valeur des ressources naturelles de toute cette région. Les industries de fabrication de l'acier et des métaux pourraient aboutir à un investissement d'immobilisation de \$200 à \$250 millions, et à la création de plus de 3,500 emplois. La grosse partie de ces investissements, entraîna de nombreux emplois, se situerait proprement à Regina et à Saskatoon; quelques-uns pourraient également se situer dans des centres comme Moose Jaw, Weyburn et Prince Albert.

L'IPSCO fonctionne actuellement au maximum de sa capacité de production. Elle pourrait s'adjoindre un laminoir à réduction, moyennant un investissement de \$16 millions au moins, qui procurerait 100 emplois; un nouveau laminoir de soudure en spirale (\$2.5 millions) et un nouveau four (\$1.5 million), qui procureraient 175 emplois. Un laminoir à froid, à barreaux plats, nécessiterait un nouvel investissement de \$2.5 millions et créerait 100 emplois.

Outre le métal de rebut, l'expansion nécessiterait du concentré de minerai de fer, ou du fer en grains. Le minerai de fer pourrait venir, au choix, de trois endroits: Choiceland (Saskatchewan), Dillon (Montana) ou Steep Rock (Ontario). On pourrait exploiter des gisements de pierre à chaux à Sturgeon Lake; il serait possible de se procurer de la bentonite dans un gisement situé à Truax; on pourrait mettre en valeur des gisements de charbon de terre, ou de gaz naturel à Willowbunch; on pourrait implanter une usine d'explosifs à Saskatoon, ou à Prince Albert; enfin, une usine d'épuration du gaz pourrait être installée à Assiniboia et (ou) à Beacon Hill. Les investissements que représenteraient ces installations seraient supérieurs à \$10 millions et entraîneraient la création de 200 à 300 emplois. Subsidiairement, si le charbon de l'Ouest devait pénétrer sur les marchés du charbon de l'Ontario par la voie ferrée, il existerait d'excellentes chances de fret de retour en minerai de fer du nord de l'Ontario.

L'IPSCO pourrait alors étendre ses activités au laminage à froid, aux barreaux et aux tôles, et pourrait fournir de l'acier à une éventuelle fonderie importante qui pourrait peut-être être implantée à Saskatoon, afin de desservir les industries de la pulpe, de la potasse, du pétrole et du gaz, de même que les installations de machines agricoles et les usines de pièces usinées et de fabrication de l'acier.

Pour citer un exemple, la consommation totale de marchandises en métal fabriqué a été en 1967, en Saskatchewan, de \$82 millions, dont les deux tiers ont été importés. Dans certaines industries particulières de

ce groupe, comme les ateliers de construction mécanique, le matériel de chauffage, le fil métallique, les produits en fil métallique, les chaudières et les laminoirs, une partie très faible ou nulle de la fabrication s'est faite en Saskatchewan.

Des possibilités particulières semblent maintenant se présenter en matière d'ateliers de construction mécanique, de produits métalliques en feuilles, de fils métalliques et de produits en fil métallique, de même qu'en matière de matériel de chauffage. Ces développements nouveaux seront étroitement liés aux centres urbains de Regina, Saskatoon, de Moose Jaw et de Prince Albert. Les emplois pourraient s'élever, au cours des cinq années à venir, jusqu'à 500 ou 800. Ceci résulterait, probablement, de l'accroissement de production de firmes existantes et (ou) de l'adjonction de nouvelles séries de produits et de nouvelles usines, ce qui représenterait un investissement de l'ordre de \$10 millions.

Les industries des machines, notamment l'industrie des instruments agricoles, ont connu une croissance notable au cours des années 1960. Ce marché est en expansion et s'est élargi avec le développement de l'industrie de la potasse.

En 1967, le marché des machines était en Saskatchewan de \$67 millions, dont 91 p. 100 provenait de l'extérieur de la province. Le marché de l'industrie des instruments agricoles a été évalué à \$37 millions dans la province, au cours de ladite année. En 1971, les ventes d'instruments agricoles sont montées à \$88.4 millions.

La Saskatchewan s'est déjà lancée dans la mise au point d'une industrie de matériel agricole en petite série. Il existe d'autres possibilités de cette nature, bien que des fabricants du Manitoba, de l'Alberta et des États-Unis les explore également.

La Saskatchewan pourrait se spécialiser dans le matériel en petite série, et commercialiser celui-ci, directement ou grâce à des contrats avec les compagnies existantes de machines en grande série. Les marchés s'ouvriraient sur place et dans le sud de l'Alberta, l'ouest du Manitoba et la partie nord des États des grandes plaines, de l'autre côté de la frontière. Selon les prévisions actuelles, 4,000 emplois nouveaux se trouveraient disponibles dans cette industrie, en 1980, dans l'ensemble des Prairies. La Saskatchewan a la possibilité de s'adjuger au moins 1,000 de ces emplois.

Si cette industrie doit se développer et créer des emplois, une action positive sera nécessaire. Beaucoup de firmes existantes se sont, plus ou moins, tournées vers la fabrication des machines agricoles. Une idée conduit à la mise au point d'une machine, ou à certaines modifications d'une machine existante, afin de répondre aux exigences locales. Les capitaux nécessaires à l'agrandissement et le temps nécessaire à une recherche plus poussée, à la mise au point et à la commercialisation, manquent habituellement. On pourrait créer un groupe spécial de mise au point de machines agricoles en petite série, parrainé par le gouvernement, afin d'explorer de

nouvelles possibilités de commercialisation, d'examiner la mise au point de produits nouveaux, d'aider l'agrandissement d'usines et d'organiser une recherche et une mise au point plus poussées dans cette industrie. Un tel groupe pourrait se situer à Saskatoon, être intégré au Conseil de recherche de la Saskatchewan. Il travaillerait également en liaison étroite avec le ministère de l'Industrie et du Commerce et avec un laboratoire d'expérimentation de machines agricole des Prairies, qu'on pourrait implanter en un endroit du centre, à Saskatoon. Cette installation d'expérimentation, qui aurait des satellites au Manitoba et en Alberta, ne serait pas seulement utile aux agriculteurs des Prairies, mais pourrait être également extrêmement fructueuse pour les industries locales qui essaient de mettre au point des machines répondant aux besoins particuliers des Prairies.

Des possibilités supplémentaires à plus long terme peuvent également s'ouvrir dans l'industrie de l'acier et des produits étroitement connexes. La mise en valeur de ressources naturelles de l'Ouest et la croissance de la population engendreront une grosse demande. Une industrie lourde, implantée en Saskatchewan, serait capable de répondre à cette demande à partir d'un point central.

Une seconde possibilité aussi importante, semble tenir à un complexe de produits dérivés du bois. Une croissance substantielle dans cette région augmenterait la demande déjà considérable de bois, de mobilier et d'autres produits dérivés du bois. De plus, il existe aux États-Unis des marchés à l'exportation en expansion, en ce qui concerne les matériaux de construction dérivés du bois. L'adoption d'une méthode, qui intégrerait l'utilisation du bois, permettrait de réaliser un potentiel économique maximum de ce secteur de ressources naturelles renouvelables. Il existe des possibilités de créer trois nouvelles scieries et d'en améliorer deux autres; il existe également des possibilités de créer des usines de contreplaqué, de placage, de bois reconstitué, de fabrication de cageots et de caisserie; il existe enfin des possibilités de créer des usines de fabrication de cartonnage ondulé et de carton. Ces nouvelles usines seraient situées dans le nord de la province, probablement au voisinage de Prince Albert, de Meadow Lake ou de Hudson Bay. Ce complexe créerait environ 1,100 emplois et nécessiterait un investissement de capitaux de plus de \$20 millions.

Une autre méthode d'organisation de l'industrie forestière de la Saskatchewan consisterait à concentrer les investissements dans un centre urbain unique comme Prince Albert. Les avantages de la centralisation sont notamment ceux des économies d'agglomération et des effets de dispersion dont bénéficierait ce centre urbain. Il pourrait se produire une augmentation substantielle des coûts par suite de frais de transport plus élevés des matières premières.

Les ressources en bois de la Saskatchewan sont probablement suffisantes pour alimenter une usine de pulpe supplémentaire, utilisant des copeaux de peuplier, d'épinette et de pin provenant de scieries et d'usines de contreplaqué et de placage. Ceci représenterait un investissement de l'ordre de \$100 millions et engendrerait 450 emplois en usine.

Les projets dont nous avons parlé s'appuient intégralement sur les ressources en bois des régions de la province et accessibles de façon rentable. Parallèlement à la mise en place d'un complexe de produits dérivés du bois, il serait possible de créer des usines utilisant les produits du bois. L'endroit où il est le plus probable que ces activités s'implanteraient serait Prince Albert.

Une troisième possibilité d'égale importance viendrait du parti à tirer de la demande mondiale en protéines, en utilisant les ressources agricoles, riches et étendues de la province et sa main-d'oeuvre compétente. La Saskatchewan peut produire du blé, des céréales vivrières, certaines graines oléagineuses et du bétail. C'est toutefois dans la production des produits d'apport à l'agriculture, et dans la transformation de matières premières, que le plus de valeur ajoutée et d'emplois sont engendrés. Ces industries générales entrent dans la rubrique des activités axées sur l'agriculture.

D'ailleurs ces activités pourraient, au cours des années 1970, procurer 1,500 à 2,000 emplois nouveaux à la Saskatchewan. En outre, l'extension de pâturages procurerait 500 emplois de plus. Si l'on poursuivait des recherches en matière de produits alimentaires, 50 à 100 emplois pourraient encore être créés. A mesure que ces activités se développeraient, il interviendrait dans toute la province des augmentations substantielles de l'emploi dans des services liés aux activités axées sur l'agriculture.

Il existe en Saskatchewan, comme dans le reste des Prairies, des possibilités importantes dans le bétail, notamment dans le boeuf et le porc. La demande en ces viandes est exceptionnellement forte et aucune saturation du marché n'est en vue. Il existe donc une occasion idéale pour la Saskatchewan de développer, à toutes les étapes, des industries axées autour de la production de viande rouge, en allant de l'élevage des jeunes vaches, des porcheries, des pâturages et des usines de conditionnement en produits alimentaires, à la transformation, aux industries du cuir et aux tanneries. Les producteurs de boeuf ont déjà commencé à augmenter leurs troupeaux; quant à la production du porc elle a presque doublé au cours des dix dernières années. Si les réserves continuent à augmenter et si l'on parvient à une stabilité de la production, particulièrement en ce qui concerne le porc, la capacité des usines d'emballage augmentera dans la province.

Cela ne se fera pas rapidement, car l'industrie de l'emballage travaille quelque peu au-dessus de sa capacité dans les Prairies. Des compagnies importantes attendront de voir la réaction de la production des agriculteurs sur l'amélioration des marchés du blé et le sens que prendra la politique fédérale en matière de céréales vivrières. Si celles-ci sont favorables à des investissements de développement du bétail dans de nouvelles usines, les agrandissements d'usines et les nouvelles gammes de produits pourraient être de l'ordre de \$10 à 12 millions, procurant ainsi plus de 1,200 emplois nouveaux au cours de la prochaine décennie. Prince Albert, Saskatoon, Regina et Moose Jaw constitueraient les meilleurs points d'implantation, bien que des usines d'abattage à la demande du client, des pâturages et un nombre limité d'usines de produits alimentaires pourraient être largement dispersés dans d'autres centres de la province.

Le développement de la culture d'oléagineux présente une possibilité qui a également son importance. On prévoit que d'ici à 1980, la demande mondiale en graisses et huiles doit augmenter de 30 p. 100.

Les perspectives sont généralement brillantes pour la graine de colza. La demande en graines de colza non transformées est forte, sur le marché national et au Japon, et restera stable aussi longtemps que les prix resteront concurrentiels. Il est probable que la demande augmentera ailleurs, mais elle pourrait également être plus sporadique. Les broyeurs de l'Est (de soja) peuvent arriver à un excédent de capacité de production, en raison de la diminution possible des ventes au Royaume-Uni, en raison aussi du fait que l'huile de colza remplace de plus en plus l'huile de soja. Dans un cas comme dans l'autre, les broyeurs de l'Est pourraient accorder un intérêt plus marqué au colza. La capacité de broyage apparaît donc suffisante pour répondre à la demande interne et, en outre, à toute augmentation de la demande étrangère en huile dans un avenir à court terme.

Les exportations d'huile vers le Japon, les États-Unis ou la C.E.E. sont limitées en raison de droits de douane relativement élevés. Les pays de la ceinture du Pacifique, les pays d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud et l'Inde ont manifesté de l'intérêt pour l'huile de colza du Canada. Il est très probable que ce marché se développera, mais le rythme de ce développement n'apparaît pas nettement. La capacité de raffinage pourrait être atteinte avant la capacité de broyage, en cas d'augmentation de la demande prévue. Si les exportations vers le Pacifique doivent se développer rapidement, la capacité totale de raffinage du Canada, bien que suffisante, ne se situera pas dans la partie qui convient du pays, car elle se concentre actuellement dans l'est du Canada. Deux compagnies sont actuellement en train de construire des réservoirs d'entreposage sur la côte ouest; ceci devrait être suffisant pour répondre aux exportations prévues dans un avenir à court terme. On prétend que les installations d'entreposage de Montréal sont suffisantes pour le moment.

On prévoit que la production mondiale d'huile de colza augmentera de 60 p. 100, la production du Canada devant augmenter de 165 p. 100. L'huile de palme d'Afrique et d'Asie, de même que l'huile extraite des graines de tournesol, cultivées dans les Prairies, apporteront une concurrence accrue à l'huile de colza au cours des quelques années à venir.

Il existe également des possibilités de création d'usines en vue d'extraire des huiles de graines particulières, comme le tournesol et la moutarde. La Saskatchewan est déjà le principal producteur de colza et possède deux usines de traitement des graines oléagineuses. Si l'on prenait dans quelques années des mesures positives en vue de développer cette industrie, il en résulterait, au cours de la décennie, de nouvelles usines et des activités de recherche et de mise au point, qui se situeraient en gros dans les régions de Saskatoon, de North Battleford et du nord-est. Il conviendrait de prendre des précautions pour faire en sorte d'employer une méthode rationnelle dans les provinces des Prairies, afin d'éviter de grosses accumulations d'excédents de capacité à une époque quelconque.

Enfin, il existe, dans les activités axées sur l'agriculture, des possibilités moins importantes dans des domaines comme la mise en balles de la luzerne. Il est possible de créer quatre ou cinq usines dans la province, qui seraient situées dans les régions du nord-est, du nord-ouest et de Outlook, chacune coûtant environ \$750,000 et employant une main-d'oeuvre de 10 personnes à peu près. D'autres possibilités apparaîtraient avec des investissements de \$3 à \$4 millions dans des produits alimentaires congelés; avec \$2 millions et 45 emplois dans la création d'usines de pommes de terre chips, dans une minoterie de farine et d'amidon, dans des usines de pâtes alimentaires et de malt, probablement situés à Saskatoon. La régionalisation des quotas de lait, à laquelle a procédé la Commission canadienne du lait, a donné à la Saskatchewan une possibilité d'augmenter sa production de fabrication de produits laitiers. De nouvelles usines coopératives sont actuellement en cours de construction à Saskatoon, à Yorkton et, si les approvisionnements en lait peuvent être augmentés, il y aura d'autres possibilités d'augmentation de production dans les fromages et les produits laitiers transformés. De plus, une augmentation pourrait se concevoir dans des possibilités de fabrication de matériel agricole, de fertilisants, de matériaux de construction et d'autres fournitures agricoles.

Il existe encore un certain nombre de possibilités diverses de fabrication. Elles sont minces, mais elles n'en sont pas moins importantes, dans une province et dans des collectivités qui sont très à court de nouvelles occasions d'emploi. Celles-ci, quelques-unes du moins, se situeraient dans les villes les plus importantes; d'autres, ailleurs, dans d'autres collectivités de la province. Elles porteraient en particulier sur le matériel de transport, la fabrication de carrosseries (camions et remorques), sur le matériel de transport de céréales en vrac et de bétail; elles pourraient engendrer 400 emplois au cours des dix prochaines années. Il serait en outre possible d'envisager la production de résine, de plastiques bruts et de bandes de transport en tubes de chlorure de polyvinyle, (ces dernières devant servir à l'industrie de la potasse). Saskatoon constitue un emplacement possible pour ces genres de fabrication.

Un emplacement possible, aussi, pour une usine de production d'éléments électriques de technique avancée, en vue de fournir les marchés du Canada et de l'exportation. Une certaine expansion des fertilisants et de l'industrie chimique est également prévue. D'autres exemples, comme l'industrie du flaconnage et du verre en feuilles à Regina, qui créerait 200 emplois et nécessiterait un investissement de \$5 millions; comme la fabrication de poteaux en béton centrifugé et de panneaux à Moose Jaw, pour desservir les marchés de l'ouest du Canada et du nord des États-Unis. Enfin, des manufactures de vêtements, comme les vêtements de travail, pantalons de treillis et vêtements de sport, déjà installées à Saskatoon, à Moose Jaw, pourraient s'implanter à Regina où il est possible de disposer de groupes importants de la main-d'oeuvre féminine; ces firmes commercialisent leurs produits dans la région, dans le reste du Canada, aux États-Unis et en Europe.

Il existe, dans les villes importantes de la province, quelques possibilités pour de petites entreprises (de biens et de services) qui pourraient être

agrandies. Il s'agit en particulier d'ateliers de mécanique, de laiteries, de petites usines de travail du bois, d'embouteillage, des entreprises de nettoyage des semences. Il n'est pas nécessaire de concentrer des efforts particuliers sur le développement de ces industries, chacune prise séparément, mais il conviendrait d'appuyer en général les initiatives privées, et les efforts des collectivités, pour rechercher et exploiter les possibilités.

POSSIBILITÉS PAR RÉGION

Tout comme un effort concerté de développement des possibilités de chaque secteur nécessite une intégration et une direction nouvelle, en ce qui concerne les aspects prédominants de cette industrie, le développement d'une région exige une intégration dans toute l'industrie et avec les autres activités de la région. A cette condition et dans ce double aspect, sans doute sera-t-il possible d'être efficace, de faire en sorte que tout soit à l'avantage de la population et n'oeuvre pas en sens contraire.

L'économie régionale procure déjà un cadre dynamique de développement, auquel des régions ou des groupes de collectivités de la province peuvent rattacher leurs initiatives. Bien que l'on ne puisse prétendre, de façon formelle, qu'il y aurait des possibilités de développement dans chaque région principale, nous avons réuni suffisamment d'éléments pour montrer que le manque de possibilités serait l'exception, non la règle. La probabilité de telles possibilités augmenterait de façon sensible avec une action délibérée, en vue de créer des activités et d'encourager l'apparition d'une capacité d'entreprise dynamique et bien desservie.

Il va de soi que beaucoup de possibilités accrues de développement se rattacheront à des zones urbaines importantes et à des centres secondaires de la province. D'autres centres secondaires, et les collectivités plus restreintes des zones agricoles de la province, peuvent toutefois disposer d'une gamme de possibilités d'emploi.

Comme nous l'avons indiqué, des possibilités importantes peuvent naître des produits de l'acier et des produits forestiers, dans les centres urbains les plus importants de la Saskatchewan. D'un autre côté, des possibilités dans les activités axées sur l'agriculture se manifesteront probablement dans les grandes villes de la province. En général, tout développement est de nature à donner de la vigueur, aux centres urbains comme aux zones rurales. Le développement des centres urbains pourrait, sans doute, créer des effets de retombée dans les zones rurales et aboutir à une amélioration des services urbains, dont une grande partie profitera également aux zones rurales. Les possibilités qui se développeront dans les zones rurales engendreront probablement une demande de services spécialisés, non seulement dans la zone immédiate, mais souvent dans les principaux centres urbains de la province.

La gamme des possibilités varie, dans les zones moins urbanisées, selon les ressources locales et la zone. Il s'agit notamment de la transformation des produits agricoles, de petites usines de fabrication basées

sur les ressources naturelles, de services locaux, du tourisme et même de quelques usines fabriquant des produits sans rapport avec les ressources naturelles, et destinés à un marché régional ou national.

Un effort de développement des zones plus rurales pourrait un peu moins se porter sur les possibilités, variables avec le temps et le lieu, que sur une gamme souple d'outils pour les provoquer (par exemple les stimulants, la recherche et les renseignements industriels, une infrastructure industrielle et des installations collectives).

Un effort important de développement, à la fois social et économique, est nécessaire dans les parties du nord de la province. Car les possibilités économiques nouvelles sont limitées dans le nord. Le problème crucial réside dans le développement social et l'adaptation de la population. Bien que le chômage soit élevé dans le nord, beaucoup d'emplois vont à des gens de l'extérieur. Une grande partie des populations indigènes du nord, surtout celles de descendance indienne, manque de scolarité, de compétences et d'expérience qui leur permettraient de tirer profit du développement économique et social actuel. Il est donc nécessaire que les gouvernements fournissent une aide à l'amélioration des soins médicaux, de l'enseignement, des compétences, du relèvement, de la mobilité de la main-d'oeuvre, de la formation pratique, des communications, et prennent d'autres mesures de cette nature afin que ces gens puissent profiter de toutes les occasions. Il sera également nécessaire d'apporter, parfois, une aide à l'infrastructure des collectivités et du commerce. Les activités locales de fabrication, de commerce et de services, basées sur les ressources naturelles, pourraient être encouragées.

EXTRAITS DU RAPPORT MINISTÉRIEL¹

La situation et les perspectives économiques décrites dans le présent rapport et dans d'autres rapports semblables sur d'autres provinces ou régions du Canada, ont été présentées dans le cadre d'une étude sur les politiques et les programmes entrepris par le ministère de l'Expansion économique régionale au cours de l'année dernière. L'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, a fait allusion à cette étude et aux ébauches de politiques qui en découlent, dans sa déclaration préliminaire aux membres du Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes, le 10 avril. Voici quelques extraits de cette déclaration.

.... Lors de sa création en 1969, le ministère de l'Expansion économique régionale s'est vu confier le mandat général de coordonner un certain nombre de programmes qui existaient déjà et de mettre au point une stratégie beaucoup plus intégrée visant à réduire les disparités économiques régionales. Le ministère a été structuré rapidement et il a donné un nouvel élan aux programmes dont il a hérité, relatifs au développement rural. Vous savez également que le ministère a élaboré de nouveaux programmes mettant davantage l'accent sur l'appui du gouvernement fédéral aux investissements publics dans le domaine de l'infrastructure, comme moyen de favoriser le développement de certains centres urbains. L'accent a été également mis sur les stimulants monétaires visant à encourager le secteur privé à investir dans des usines et de l'équipement qui permettront la création d'emplois. Le ministère a de plus redonné de la force à son premier élan en recourant à d'autres initiatives, notamment celles qui ont entraîné la création de différents types de sociétés de développement dans la région de l'Atlantique et l'octroi d'assistance financière aux centres de

¹ Texte du rapport présenté par l'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, au Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes.

services agricoles des Prairies. Le ministère a reçu du Parlement l'autorisation d'accroître ses dépenses qui, de \$240 millions au cours de sa première année d'existence sont passées à plus de \$500 millions en 1972. Enfin, je crois que les membres du Comité savent que le travail du ministère s'est inscrit en grande partie dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales, expérience unique et exigeante qui fait appel à la coopération entre les deux paliers supérieurs de l'administration canadienne....

Comme le ministère faisait oeuvre de pionnier dans un domaine complexe et en grande partie inexploré, il fut convenu dès le départ, compte tenu de l'objectif fondamental à long terme et de la nécessité d'une certaine expérimentation qu'il faudrait apporter, à la lumière de l'expérience acquise, des modifications et même des changements fondamentaux dans les politiques et les programmes du ministère. Cette ligne de conduite a été exprimée lors de déclarations publiques, et se retrouve dans certaines dispositions des lois régissant le ministère. La Loi sur les subventions au développement régional impose par exemple des délais précis aux sociétés-requérantes pour mettre leurs établissements en exploitation commerciale et demeurer ainsi admissibles au versement des subventions offertes.

Compte tenu de cette situation, le ministère a décidé l'an dernier d'entreprendre une révision complète de ses politiques et programmes. L'on a fait part de cette décision aux autorités provinciales et promis de les consulter au sujet des résultats de la révision dès qu'il sera possible de le faire en 1973. Tant que les consultations avec les provinces ne seront pas terminées, je tiens à signaler qu'aucune conclusion définitive ne sera tirée de nos constatations. De plus, aucune décision ne sera prise concernant des changements fondamentaux aux programmes existants et aucune nouvelle initiative ne sera entreprise.

Selon moi, la révision a été exécutée de façon vraiment détaillée et complète. Cette révision a exigé la réalisation d'un grand nombre d'études préparées par des employés de divers services du ministère et d'autres ministères fédéraux et par des experts-conseils de l'extérieur. Le ministère a demandé et obtenu des gouvernements provinciaux une foule de renseignements. Par ailleurs, de nombreuses discussions ont eu lieu entre divers ministères à Ottawa, surtout dans les dernières étapes de la révision.

Bien que l'on se soit arrêté longuement sur les programmes existants, notamment le programme de subventions au développement régional, cette révision était essentiellement axée sur l'avenir. Elle a porté en grande partie sur l'analyse des situations et

des possibilités de développement économique régional. Il s'agit là d'un genre d'analyse qui, à notre avis, peut vraiment faciliter les prises de décision de nature à accroître l'efficacité des programmes fédéraux-provinciaux visant à réduire les inégalités régionales et ainsi favoriser une croissance économique plus équilibrée d'un bout à l'autre du pays....

Au cours de mon travail avec les hauts fonctionnaires de mon ministère et des discussions avec mes collègues, je n'ai cessé d'être impressionné par la gamme des possibilités de développement économique qu'offrent la plupart des régions du pays. J'ai également été impressionné de constater le grand nombre de politiques et programmes gouvernementaux qui s'inscrivent ou pourraient s'inscrire dans un effort concerté pour réaliser certaines de ces possibilités. C'est ce qui m'a amené à parler publiquement, au cours des dernières semaines, des possibilités propres à une "approche multi-dimensionnelle", c'est-à-dire une approche s'appuyant sur le repérage et l'exploitation de grandes possibilités de développement par le biais d'une utilisation rationnelle des politiques et programmes de l'administration publique, tant fédérale que provinciale, et ce, de concert avec les éléments appropriés du secteur privé, le cas échéant. J'ai l'intention de fouiller ce concept à fond avec les gouvernements provinciaux et je suis disposé à l'envisager sous l'angle d'une assise fondamentale aux nouvelles initiatives fédérales-provinciales dans le domaine du développement régional.

L'application de ce concept nécessiterait une analyse constante de la situation économique et des possibilités de développement tant des provinces que des régions. Dans le cadre de la révision de nos politiques, comme je l'ai mentionné précédemment, nous avons effectué des analyses de ce genre. Nous avons préparé des documents traitant des résultats de nos travaux pour la région de l'Atlantique et chacune de ses quatre provinces, le Québec, l'Ontario, la région de l'Ouest et chacune de ses quatre provinces et une région appelée les Terres du Nord-Ouest, qui fut arbitrairement délimitée aux fins d'analyse....

Même si les analyses s'appuient sur de nombreux travaux effectués par le personnel, elles ne constituent pas des engagements fédéraux ou des propositions fédérales touchant des stratégies provinciales ou régionales de développement. Elles se veulent plutôt une illustration des avantages éventuels inhérents à une approche fondée sur le repérage et l'exploitation coordonnée de grandes possibilités de développement....

Qu'il soit cependant bien entendu que le fait d'envisager des changements et de nouvelles initiatives n'influera aucunement sur la détermination avec laquelle le gouvernement entend

continuer à déployer des efforts pour réduire les inégalités économiques régionales au Canada. Nous n'avons pas l'intention de déroger à l'objectif fondamental que nous nous sommes fixé et dont le bien-fondé a d'ailleurs été confirmé par les résultats de la révision de nos politiques. Nous cherchons présentement, et c'est là une démarche à laquelle nous continuerons de nous employer à l'avenir, des moyens d'améliorer les méthodes utilisées pour susciter des possibilités d'emploi plus nombreuses, plus satisfaisantes et plus productrices dans les régions à faible croissance....

Les conclusions de notre révision indiquent que ces programmes donnent de bons résultats et ce à un coût raisonnable. Évidemment, comme toujours, il y a place à amélioration. Les engagements pris dans le cadre de tous ces programmes seront, bien entendu, honorés et les programmes eux-mêmes continueront d'être mis en oeuvre tant qu'il ne sera pas clairement établi, à la suite des consultations fédérales-provinciales, que les fonds engagés peuvent être réaffectés de manière à donner plus de poids à l'effort d'ensemble.

Les programmes actuels sont axés sur certains aspects du développement économique tout aussi importants les uns que les autres, et ils prévoient une aide financière liée à ces mêmes aspects. Les plus remarquables sont sans aucun doute le programme de subventions conçu pour inciter le secteur privé à investir dans les établissements de fabrication et de transformation et le programme des zones spéciales mis au point pour encourager le secteur public à investir dans des centres de croissance et de services choisis. Je suis convaincu que l'appui du gouvernement fédéral aux investissements de capitaux dans les zones défavorisées continuera d'être un élément important de la politique de développement régional. En revanche, on pourrait peut-être accroître la portée de cet appui en l'assouplissant davantage de façon à englober les possibilités de développement qui ne s'inscrivent pas de façon nette dans les catégories d'investissements se rapportant aux industries de fabrication secondaire et aux éléments d'infrastructure des zones spéciales. Par conséquent, j'étudierai, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, comment exploiter de façon plus souple les ressources financières et humaines de mon ministère afin de mieux répondre aux conjonctures et aux possibilités économiques qui varient d'une région à l'autre ou d'une province à l'autre....

Je suis porté à conclure que la meilleure façon de développer les régions à faible croissance est de coordonner l'application des politiques et des programmes qui se rapportent à des possibilités bien précises. Je pense ici à un mécanisme permanent qui permettrait aux gouvernements fédéral et provinciaux de préciser les principales possibilités de développement

et de travailler conjointement à leur réalisation au moyen des instruments pertinents qui existent aux deux paliers de gouvernement. Les programmes du MEER, empreints d'une souplesse accrue, seraient au nombre de ces instruments.

Voici un exemple qui illustre l'approche envisagée. Dans certaines parties des régions à faible croissance, l'accroissement de l'emploi et de la production repose sur l'exploitation des forêts. A l'heure actuelle, mon ministère contribue à la mise en valeur de ces ressources en participant à des études sur l'état des ressources et les possibilités du marché et en accordant des subventions aux entreprises privées intéressées à investir dans des installations de transformation ou de fabrication qui feront usage du bois.

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, une foule de facteurs peuvent entrer en ligne de compte, entre autres, un meilleur accès aux marchés, domaine qui intéresse la politique en matière de commerce et de transport, et l'influence des lois et des pratiques relatives au régime foncier. Des efforts particuliers devront peut-être déployés tant de la part du secteur public que du secteur privé pour assurer la protection de l'environnement. Les services d'entreposage et de livraison existants peuvent également représenter un obstacle. Le développement communautaire pourra exiger un appui à la fois aux chapitres de la planification et de l'environnement pour répondre aux besoins de l'industrie et assurer un mode de vie convenable aux travailleurs, dans les exploitations forestières et les usines. Il sera peut-être souhaitable ou nécessaire de mettre sur pied des programmes de mobilité et de formation de la main-d'oeuvre. Il ne s'agit là que de quelques-uns des facteurs pouvant permettre une action concertée de la part d'un certain nombre d'organismes privés et publics, tant fédéraux que provinciaux et municipaux.

Cet exemple peut servir à illustrer pourquoi je propose une approche "multi-dimensionnelle". Je crois qu'avec le temps une approche de ce genre pourrait contribuer à raffermir l'attaque fédérale-provinciale contre les inégalités régionales en mettant l'accent sur les possibilités stratégiques de développement économique dans les régions à faible croissance du pays, compte tenu des objectifs nationaux. Comme je l'ai déjà mentionné, il semble y avoir de multiples possibilités d'accroître l'emploi et la production dans ces régions, tout en contribuant à la prospérité nationale dans son ensemble. Il me semble que si cette proposition est bien formulée, elle puisse obtenir un fort appui du secteur privé, lequel secteur s'est souvent plaint du manque de coordination des politiques gouvernementales en matière de développement économique.

On a étudié avec beaucoup de soin les mécanismes susceptibles de servir à l'application de ce concept, lequel exigerait une coordination interministérielle très poussée, tant au palier fédéral que provincial. Je crois que les mécanismes appropriés peuvent être mis au point et je suis également d'avis que si l'on parvient à en démontrer les avantages possibles pour la population canadienne, il sera possible d'en arriver à la coordination interministérielle et intergouvernementale souhaitée.

La prolifération des programmes publics au cours des vingt-cinq dernières années, a fait en sorte qu'une meilleure coordination gouvernementale s'impose dans l'immédiat. Je ne suis toutefois pas naïf: l'expérience démontre que la coordination pour le plaisir de la chose, dans l'abstrait, est difficile à réaliser. Je n'ai cependant nullement à l'esprit la coordination dans l'abstrait. Je parle plutôt d'une coordination en vue d'atteindre des objectifs restreints et soigneusement définis, liés aux principales possibilités de développement identifiées par les deux paliers de gouvernement. Il me semble que ce genre de coordination doit être considéré, non seulement comme possible, mais plutôt comme presque essentielle à notre pays.

Je me permets de mentionner en passant que, dans le cadre de la planification de la restructuration de mon ministère rendue nécessaire pour en arriver à la décentralisation accrue dont on a fait mention dans le discours du trône, nous nous efforçons d'incorporer des éléments qui nous permettront de jouer un rôle efficace dans l'élaboration de l'approche "multi-dimensionnelle" au développement régional du pays. La planification de la réorganisation progresse rapidement et j'espère être bientôt en mesure de faire part de nos intentions en termes plus précis.

Un dernier point avant de terminer. Aujourd'hui, je vous ai entretenus assez longuement d'une nouvelle approche en matière de développement régional. Cette approche, j'en suis convaincu, offre d'excellentes possibilités et je crois que si elle servait de base à de nouvelles initiatives, grâce à l'appui total des gouvernements provinciaux, elle pourrait avec le temps améliorer de façon considérable l'efficacité des efforts déployés à l'échelle du pays pour atténuer les disparités. Néanmoins, je me garde bien de susciter des espoirs qui manqueraient de réalisme. L'approche proposée pourrait être un moyen d'améliorer grandement la coopération fédérale-provinciale en matière de développement économique. Elle pourrait être un moyen d'atteindre plus rapidement les grands objectifs nationaux. Toutefois, je ne la présente pas comme panacée, car je ne crois pas aux solutions miracles.

Cat. No.—N° du cat.	Author—Auteur:		
HT 395 .C32 S314	Canada. Ministère de l'expansion économique régionale		
	Title—Titre: Saskatchewan : situation économique et possibilités de développement		
Date	Borrower—Emprunteur	Dist. code	Tel.—Tél.

DRIE 29 (7/84)

HC Canada. Min de l'expansion économique régionale
 117
 S3 Saskatchewan: situation économique et possibilités de développement.
 C321

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA



54053

